



**Dream Big
And Aim Hight**



CÉLINE BAULOUZ
ZANA VATHI
DIEGO ACOSTA

6

MIGRATION, INCLUSION ET COHÉSION SOCIALE : DÉFIS, PROGRÈS RÉCENTS ET POSSIBILITÉS¹

Introduction

Les rapports entre les migrants et les communautés dans lesquelles ils résident sont au cœur du cycle migratoire². Ces liens revêtent la forme de processus psychologiques et sociologiques d'adaptation entre les migrants et les communautés d'accueil qui déterminent le degré d'inclusion que les migrants vont ressentir, y compris leur sentiment d'appartenance. L'installation, temporaire ou permanente, dans une nouvelle communauté peut exiger des migrants qu'ils s'adaptent à une nouvelle culture, à de nouvelles coutumes, de nouvelles valeurs sociales et à une nouvelle langue. La mesure dans laquelle ils seront alors progressivement intégrés dans leur pays de destination dépend également de l'attitude des communautés d'accueil, et de leur ouverture d'esprit face à la migration et aux migrants.

La question de l'inclusion des migrants a toujours été un aspect important du phénomène migratoire. Aujourd'hui, toutefois, elle est devenue particulièrement complexe. Dans un monde de plus en plus globalisé, l'augmentation du nombre absolu de migrants ces 50 dernières années et leur diversification sous l'angle de leur origine, de leur profil socioéconomique et des raisons de migrer ont conduit à davantage de diversité sociale, culturelle, ethnique et religieuse dans les sociétés d'accueil³. Par conséquent, les effets de la migration et de la diversité sur la cohésion sociale sont devenus une préoccupation majeure⁴, comme en témoignent les politiques d'inclusion adoptées par certains États pour encadrer les relations entre les migrants et les communautés d'accueil et préserver la cohésion sociale. Ces politiques d'inclusion ont pris de multiples formes avec le temps en fonction des pays, reflétant les valeurs d'une société et les attitudes envers l'immigration et la diversité.

Alors que la question de savoir comment vivre ensemble dans des communautés de plus en plus diversifiées est devenue capitale, les nombreux avis et points de vue sur le sujet n'ont fait qu'amplifier les difficultés que pose l'inclusion des migrants. Outre les migrants et les États, un grand nombre d'acteurs – organisations de la société civile, communautés et autorités locales – jouent un rôle de plus en plus important pour l'inclusion des migrants. Par ailleurs, presque tout le monde aujourd'hui a la possibilité d'exprimer publiquement son opinion sur l'immigration et l'inclusion des migrants⁵. La politisation de la migration à des fins électoralistes a eu pour conséquence de faire de ces questions un sujet de préoccupation publique. En partie à cause des

1 Céline Bauhoz, Chargée de recherche principale, Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM ; Zana Vathi, Maître de conférences en sciences sociales, Université d'Edge Hill ; et Diego Acosta, Professeur de droit européen et de droit de la migration, Université de Bristol.

2 Le présent chapitre s'intéresse plus particulièrement aux pays de destination. Cependant, le processus d'inclusion des migrants a aussi lieu dans les pays de transit, ainsi que dans les pays d'origine des migrants de retour. Concernant la réintégration des migrants, voir Newland, 2017.

3 Appave et David, 2017.

4 Demireva, 2017.

5 Voir, par exemple, l'enquête sur les attitudes des Européens face à la migration et à l'inclusion, menée en 2017 dans les 28 États membres de l'Union européenne (Commission européenne, 2018).

portraits négatifs faits par les partis politiques et relayés par les médias⁶, les grands ont été présentés, dans certains pays, comme une menace pour l'identité nationale, les valeurs, la stabilité économique et la sécurité et, plus généralement, la cohésion sociale⁷. Malgré les importantes contributions économiques et sociales des migrants (voir le chapitre 5 du Rapport), un sentiment d'hostilité envers l'immigration s'est développé, qui se traduit par des formes d'intolérance, de discrimination, de racisme et de xénophobie à l'encontre des migrants, voire par des actes d'extrémisme violent, en particulier dans les pays où le nationalisme, le patriotisme et le populisme sont en hausse.

Malgré ces difficultés, les États ont récemment réaffirmé l'importance capitale de l'inclusion des migrants et de la cohésion sociale, en regroupant ces thèmes dans un objectif distinct du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁸. Le Pacte mondial sur les réfugiés promeut lui aussi l'inclusion des réfugiés dans leur pays d'accueil au moyen de solutions durables, telles que l'intégration locale⁹.

Afin de mieux comprendre ce que suppose l'inclusion des migrants et les chances et défis qu'elle présente, la suite du présent chapitre est divisée en trois grandes parties. La première présente les notions d'inclusion et de cohésion sociale. La deuxième partie analyse les résultats et les obstacles en matière d'inclusion. La troisième partie étudie la « situation sur le terrain », notamment sous l'angle du rôle joué par les acteurs sociaux et les migrants eux-mêmes. En conclusion, certaines conséquences pour les politiques publiques pouvant contribuer à améliorer l'inclusion des migrants et la cohésion sociale sont examinées.

Inclusion et cohésion sociale : concepts et définitions clés

Il est difficile de définir l'« inclusion des migrants » et la « cohésion sociale » car il n'existe pas de définitions universellement admises. L'ambiguïté de ces notions est encore exacerbée par l'utilisation fréquente de diverses expressions très proches, ainsi que par la difficulté à les distinguer (voir l'appendice A pour une liste indicative et des propositions de définitions de ces concepts)¹⁰.

D'une façon générale, la cohésion sociale peut se définir à l'aide des notions de « solidarité », de « vivre ensemble », de « tolérance » et de « coexistence harmonieuse »¹¹. Elle ne se rapporte pas nécessairement à la migration et aux migrants, mais concerne plus généralement les liens qui unissent les membres d'une communauté grâce à la confiance et à des normes sociales communes. Si ces liens peuvent être mis à mal par les disparités de richesse et de revenu, la pauvreté ou des tensions intercommunautaires, ethniques ou raciales, les effets de la migration, et notamment de la diversité, sur la cohésion sociale sont de plus en plus remis en cause¹². Jusqu'ici, toutefois, les faits n'ont pas été concluants. Si certaines études semblent indiquer que la diversité a des effets négatifs dans des pays tels que les États-Unis d'Amérique, des recherches menées

6 Crawley, McMahon *et Jones*, 2016. Concernant les exemples de négativisme dans les médias, voir surtout Allen, Blinder et McNeil, 2017.

7 Appave et David, 2017 ; Papademetriou, 2012.

8 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a : Annexe, objectif 16.

9 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b : par. 97-99.

10 Le choix des termes « inclusion » et « cohésion sociale » dans ce chapitre est conforme à la terminologie employée dans le Pacte mondial sur les migrations (Assemblée générale des Nations Unies (UNGA, 2018a)) et à celle utilisée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Assemblée générale des Nations Unies (UNGA, 2015)).

11 Demireva, 2017. Voir aussi Fonseca, Lukosch et Brazier, 2018 ; Forrest et Kearns, 2001.

12 Zetter *et al.*, 2006.

au Royaume-Uni et, plus généralement, en Europe, concluent que les inégalités de revenu et la misère ont des conséquences bien plus grandes sur la cohésion sociale que la diversité¹³.

Si les répercussions de la migration et de la diversité sur la cohésion sociale ne sont pas manifestes, la cohésion sociale et l'inclusion des migrants sont, pour leur part, étroitement corrélées. La cohésion sociale n'est pas possible si une partie de la population, y compris les migrants, est exclue d'un quartier, d'une communauté, d'une ville et/ou d'un pays donné¹⁴. Par conséquent, et malgré l'absence de définition universelle, l'inclusion peut être résumée comme s'entendant à la fois de la cohésion sociale et de l'intégration des migrants dans les diverses sphères sociétales, telles que l'éducation, la santé, l'emploi, le logement et la participation civique et politique¹⁵.

Qui est un migrant ? Une perspective d'inclusion

Comme il a été relevé au chapitre 2 du Rapport, il n'existe pas de définition universellement convenue du terme migrant, mais de multiples conceptions qui dépendent du contexte politique et analytique. Par exemple, à des fins statistiques, le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES) définit un migrant comme « toute personne qui change de pays de résidence habituelle »^a.

Quand on parle d'inclusion, l'acception du mot migrant est souvent plus large et s'étend aux descendants de migrants nés dans le pays d'accueil. Même si ce ne sont pas eux qui ont migré, ceux-ci peuvent néanmoins être perçus comme des migrants par la société d'accueil et s'identifier comme tels. Tel est notamment le cas des migrants dits de « la deuxième génération », qui peuvent adopter à la fois l'identité de leur pays d'accueil et celle du pays d'origine de leurs parents^b. Ces identités multiples sont bien reflétées dans le témoignage de Jenan, qui est née aux États-Unis de deux parents migrants :

En tant que fille de deux immigrés, j'ai l'impression de devoir travailler deux fois plus que mes amis dont la famille est établie ici depuis des générations, simplement pour pouvoir prouver à mes proches que ça valait la peine de venir s'installer ici pour commencer une nouvelle vie. En tant qu'enfant d'immigrants, il faut jongler avec deux cultures. En grandissant, j'ai eu du mal à accepter que j'appartenais à ces deux mondes différents et si contradictoires^c.

a DAES, 1998.

b Vathi, 2015.

c Témoignage disponible à l'adresse <https://iamamigrant.org/stories/united-states/jenan>.

13 Demireva, 2017.

14 Voir Jenson, 1998, où l'inclusion figure parmi les différents aspects de la cohésion sociale.

15 Faist, 2018. Pour une autre définition, voir Charsley et Spencer, 2019. Dans ce chapitre, l'accent est mis sur l'inclusion des migrants sans porter atteinte au fait que certains ressortissants du pays en question peuvent être confrontés aux mêmes difficultés en matière d'inclusion.

Dans ce contexte, l'inclusion suppose un processus d'adaptation mutuelle entre les migrants et les communautés d'accueil. Le degré d'inclusion des migrants dépend de la personne et du contexte dans lequel l'adaptation a lieu. Parmi les facteurs influant sur le processus d'inclusion des migrants figurent leurs caractéristiques démographiques et personnelles (telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et les aptitudes linguistiques), les réseaux sociaux et la capacité d'agentivité¹⁶. L'inclusion demeure une expérience éminemment personnelle et propre à chacun, car elle varie d'un migrant à l'autre et d'un membre de la famille à l'autre, et peut être différente selon les « groupes » de migrants, tels que les réfugiés, les travailleurs migrants très ou peu qualifiés, les victimes de la traite ou les descendants de migrants¹⁷. Le degré d'inclusion est également influencé par le contexte, qu'il soit géographique ou temporel. Chaque pays, chaque société et chaque communauté auront forcément une approche différente de l'inclusion, puisque celle-ci dépend du contexte historique, économique, socioculturel et politique. Les attitudes face à la migration et à la diversité qui en résultent peuvent évoluer avec le temps, ce qui va déterminer le type de politiques de migration et d'inclusion que les états adopteront¹⁸.

En tant que processus psychosociologique, l'inclusion est inhérente à l'expérience de la migration¹⁹. Bien que les recherches portent principalement sur le Nord, la question de l'inclusion transcende le clivage Nord-Sud car elle concerne tous les pays. Le fait que certains pays n'ont pas adopté de politique d'inclusion, comme on le constate surtout dans le Sud, ne signifie pas nécessairement que l'inclusion des migrants – ou leur exclusion – n'ait pas lieu en pratique. Cela signifie tout simplement que l'État n'a pas mis en place de stratégie à l'échelle nationale en matière d'inclusion des migrants. Il est possible que l'inclusion ne soit pas l'une des priorités des décideurs. Tel est le cas, par exemple, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où les difficultés socioéconomiques sont plus urgentes, et où les ressources peuvent être insuffisantes²⁰.

Néanmoins, comme cela est mentionné dans le Pacte mondial sur les migrations, les politiques d'inclusion peuvent constituer pour les pays d'importants outils à l'appui de la cohésion sociale et de l'inclusion des migrants²¹. En revanche, l'absence de telles politiques peut être coûteuse, non seulement pour les migrants qui peuvent se retrouver confrontés à la discrimination et être marginalisés, mais aussi plus généralement pour la cohésion sociale, puisqu'il existe un risque accru de tensions, d'émeutes et de troubles civils²². Dans la mesure où elle fait partie des politiques de migration/d'immigration ou d'autres politiques, l'inclusion des migrants peut prendre diverses formes qui déterminent la manière dont elle devrait avoir lieu dans un pays donné, conformément à ses propres valeurs. Les modèles de politiques d'inclusion nationales les plus fréquents ont été ceux de l'assimilation, du multiculturalisme et de l'intégration qui, ainsi qu'ils sont résumés dans le tableau 1, peuvent être différenciés selon le degré d'adaptation attendu des migrants et le degré d'accommodement de la société.

16 Castles *et al.*, 2002 ; Fokkema et de Haas, 2011 ; Charsley et Spencer, 2019.

17 Concernant la différence entre l'inclusion des réfugiés et celle des autres migrants, par exemple, voir Castles *et al.*, 2002. Voir aussi Bauböck et Tripkovic, 2017 ; et Vathi, 2015 concernant les différentes générations de migrants.

18 Castles *et al.*, 2002 ; voir également Silver, 2015 ; Landau et Bakewell, 2018.

19 Voir notamment Berry, 1997.

20 Gagnon et Khoudour-Castéras, 2012.

21 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a, par. 32 a).

22 Gagnon et Khoudour-Castéras, 2012.

Tableau 1 : Résumé des principaux modèles d'inclusion²³

Modèle d'inclusion	Degré d'adaptation des migrants	Degré d'accommodement de la société	Exemples de politiques	
Assimilation	Élevé	Faible	Politique de l'Australie blanche, 1901-1966 ^a	Restreindre l'immigration « non blanche » et assimiler les immigrants « blancs » ^b
Multiculturalisme	Faible	Élevé	Politique canadienne du multiculturalisme, 1971-présent ^c	Reconnaître que le « multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne » ^d
Intégration	Moyen	Moyen	Plan d'action de l'Union européenne sur l'intégration des ressortissants de pays tiers, 2016 ^e	Considérer l'intégration comme un « processus réciproque » ^f

Source : a) National Museum Australia, s.d. ; b) Ibid. ; Berndt, 1961 ; c) Gouvernement du Canada, 2018 ; d) Ibid., 1985 ; e) Commission européenne, 2016 ; f) Ibid.

Le modèle de l'assimilation considère la diversité comme un risque pour la cohésion sociale et exige le plus haut degré d'adaptation de la part des migrants et un faible degré d'accommodement de la part de la société d'accueil. Il consiste en une politique à sens unique qui oblige les migrants à pleinement adhérer à l'identité et aux valeurs nationales de la société d'accueil, au détriment de celles qui étaient les leurs à l'origine²⁴. En revanche, le multiculturalisme valorise la diversité et exige un faible degré d'adaptation de la part des migrants, ce qui leur permet de conserver leur identité culturelle, et un haut degré d'accommodement de la part de la société d'accueil²⁵.

Si l'assimilation se traduit par un brassage social (« melting pot » ou creuset culturel), le multiculturalisme a souvent été associé à l'image du « saladier » (« salad bowl »). Dans un creuset, les ingrédients sont mélangés au point de ne plus être distinguables, tandis que dans un saladier, les différents ingrédients s'y côtoient en toute harmonie. Tandis que l'assimilation était déjà la règle dans les pays d'Amérique latine, comme l'Argentine, lors de l'immigration massive d'Européens au XIXe siècle et au début du XXe siècle²⁶, ces deux

23 Ce tableau est en grande partie inspiré des travaux de Berry, 1997 et 2006.

24 OIM, 2019, dans l'appendice A.

25 Castles, de Haas et Miller, 2014.

26 Voir, par exemple, Acosta, 2018 ; Bailey, 1979 ; Bjerg, 1988 ; et Sánchez Alonso, 2002.

modèles dominaient surtout dans les pays d'immigration traditionnels tout au long du XXe siècle. D'une façon générale, l'accent était mis sur l'assimilation entre les années 1920 et 1960, avant que le multiculturalisme ne soit privilégié dans les années 1970 du fait de l'incapacité du modèle assimilationniste à intégrer des sociétés toujours plus diversifiées²⁷. Même s'il est toujours appliqué dans certains États, dont le Canada²⁸, plusieurs pays se sont détournés du multiculturalisme depuis le milieu des années 1990, estimant que ce modèle est incapable de remédier à l'exclusion des migrants et qu'il menace l'identité et les valeurs nationales²⁹.

Par conséquent, différents modèles ont été adoptés dans le but de rétablir un équilibre entre la diversité et l'unité que certains pensaient avoir perdu à cause du multiculturalisme³⁰. Au niveau national, le modèle qui prédomine aujourd'hui est celui de l'intégration, qui se situe à mi-chemin entre l'assimilation et le multiculturalisme. Il exige un degré moyen d'adaptation de la part des migrants et un degré moyen d'accommodement de la société d'accueil³¹. Même s'il n'existe pas de définition communément admise, l'intégration désigne généralement un processus réciproque d'adaptation mutuelle des migrants et des sociétés dans lesquelles ils vivent³². Au niveau local, une approche interculturelle de l'inclusion s'est dégagée, qui met l'accent sur l'importance des contacts et des liens entre personnes d'horizons différents, qu'il s'agisse des migrants ou des nationaux. Elle repose sur l'idée selon laquelle la diversité est un avantage qui vise à susciter une compréhension mutuelle et à créer une culture de la diversité permettant de lutter contre la discrimination et les inégalités³³. Ce discours politique est apparu au Québec dans les années 1980, en réponse à la politique canadienne du multiculturalisme. Depuis, il a été repris dans un nombre croissant de villes et de quartiers, dans des pays tels que l'Espagne et l'Italie³⁴.

Résultats en matière d'inclusion : défis et réponses politiques

Il est difficile de mesurer le niveau d'inclusion des migrants dans les sociétés d'accueil (ce qu'on appelle les « résultats en matière d'inclusion ») en raison des divers facteurs individuels et contextuels qui influent sur l'inclusion (voir l'encadré ci-après). Il est néanmoins important d'identifier les obstacles possibles et de concevoir et/ou de réévaluer les réponses politiques afin de contribuer de manière plus efficace à l'inclusion des migrants.

Mesurer le niveau d'inclusion des migrants au moyen d'indicateurs

Des indicateurs d'intégration ont été élaborés pour mesurer le degré d'inclusion des migrants dans certains pays et classer ces derniers selon l'efficacité de leurs politiques d'inclusion. Ces indicateurs sont principalement les suivants :

27 Castles, 2004 ; Castles et Davidson, 2000.

28 Joppke, 2014.

29 Kymlicka, 2012 ; Joppke, 2010. Mais voir aussi Modood, 2013.

30 Zapata-Barrera, 2017.

31 Bivand Erdal et Oeppen, 2013 ; voir aussi Favell, 2005.

32 OIM, 2019.

33 Zapata-Barrera, 2017.

34 Ibid. Sur l'interculturalisme dans les villes italiennes, voir par exemple Caponio et Donatiello, 2017.

- l'indice européen des politiques d'intégration (Migrant Integration Policy Index – MIPEX 2015), cofinancé par le Fonds européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers de l'Union européenne (UE), et dirigé par le Centre de Barcelone pour les affaires internationales et le Migration Policy Group (2015)^a, et
- les indicateurs sur les immigrants, élaborés en 2012 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le dernier rapport en date *Trouver ses marques 2018 : les indicateurs de l'intégration des immigrants* a été élaboré en collaboration avec l'Union européenne^b.

Étant donné le caractère fortement contextuel de l'inclusion, ces indicateurs reflètent une conception particulière de la notion d'« intégration réussie »^c. Ces deux ensembles d'indicateurs ont été conçus pour les pays de destination traditionnels, si bien qu'ils ne sont pas nécessairement valables pour d'autres endroits, y compris dans les États, toujours plus nombreux dans le monde, qui sont devenus des pays de destination.

Les comparaisons entre les pays visés par ces classements ou ces indices demeurent elles aussi délicates, car la notion d'inclusion et les objectifs des politiques y afférentes diffèrent même d'un pays de destination traditionnel à l'autre. Une politique d'inclusion multiculturaliste n'aura pas les mêmes objectifs qu'une politique qui tend à être davantage assimilationniste. D'où la difficulté de comparer l'efficacité des politiques d'inclusion entre pays ayant des objectifs différents en la matière^d.

Même s'ils ne portent pas uniquement sur l'inclusion, les Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) permettent également aux États d'évaluer leurs politiques migratoires, y compris celles relatives à l'inclusion. Les Indicateurs de gouvernance des migrations sont une initiative de l'OIM, mise en œuvre avec le soutien de l'Economist Intelligence Unit, qui vise à aider les États à appliquer le Cadre de gouvernance des migrations, adopté par les États Membres de l'OIM en 2015 (résolution du Conseil no 1310 du 4 décembre 2015 relative au Cadre de gouvernance des migrations)^e. Au nombre de 90, ces indicateurs aident les États à identifier les lacunes éventuelles dans leurs politiques migratoires, leurs priorités futures ainsi que les bonnes pratiques à suivre pour des politiques de migration bien gérées, notamment en ce qui concerne les droits des migrants et leur bien-être, qui constituent des aspects fondamentaux de leur inclusion.

a Huddleston *et al.*, 2015.

b OCDE et UE, 2018. Pour les éditions précédentes, voir OCDE, 2012 ; OCDE et UE, 2015.

c Castles *et al.*, 2002.

d Entzinger et Biezeveld, 2003.

e Consulter la page <https://migrationdataportal.org/overviews/mgi#0>.

La présente section étudie les résultats en matière d'inclusion des migrants ainsi que les difficultés qui se posent dans certains domaines d'action clés, à savoir la langue, l'éducation, l'inclusion sur le marché du travail, le regroupement familial, la participation politique et la naturalisation. L'attention portée à ces domaines d'action précis ne préjuge pas de l'importance que revêtent d'autres domaines, tels que la santé ou le logement. Tandis que la santé fait l'objet d'un chapitre particulier dans le Rapport (voir le chapitre 7), le

logement est lui aussi un aspect important de l'inclusion des migrants, dans la mesure où son accessibilité et sa qualité influent sur le bien-être des migrants et leur inclusion sociale³⁵. Si l'inclusion en matière de logement peut être évaluée au regard de l'accès à la propriété pour certains migrants³⁶, pour d'autres, tels que les réfugiés, le simple fait de pouvoir se loger décentement est déjà problématique, comme l'a montré ce qu'on a appelé la « crise » des migrants en Europe en 2015-2016, considérée par certains comme une « crise du logement »³⁷.

Comme cela est expliqué en détail à l'appendice B, tous les domaines d'action examinés dans la présente section concernent les droits de l'homme, auxquels chaque personne a droit, y compris les migrants, étant entendu que le principe de non-discrimination est un élément central de l'inclusion des migrants. Toutefois, les résultats en matière d'inclusion dans ces différents domaines dépendent toujours du statut au regard de l'immigration. Si la résidence légale est une première étape importante sur la voie de l'inclusion, le type de permis implique des droits et des prestations supplémentaires, tels que l'accès au travail et aux études. De même que les droits de l'homme, tous ces domaines d'action sont interdépendants et peuvent influencer les uns sur les autres. Par conséquent, même si l'accent est parfois mis sur l'inclusion sur le marché du travail³⁸, il est nécessaire de mettre en place des politiques d'inclusion holistiques, couvrant tous les aspects de l'inclusion des migrants.

Langue

La langue est considérée comme l'un des aspects les plus importants de l'inclusion des migrants, tant par la société d'accueil que par les migrants eux-mêmes. En Europe, par exemple, 95 % des Européens estiment qu'une certaine maîtrise de la langue du pays est importante pour que les migrants puissent s'intégrer³⁹. S'il est vrai que la langue peut faciliter l'inclusion avant le départ, les migrants trouvent souvent que la barrière de la langue est un des premiers obstacles auxquels ils doivent faire face s'ils ne la connaissent pas ou en ont une connaissance insuffisante. Par exemple, après avoir quitté le Cambodge pour migrer en Thaïlande pour des raisons professionnelles, Sophal a relevé que : « Les trois premiers mois ont été très difficiles à cause de la barrière linguistique. Je ne pouvais pas communiquer avec les autres et j'ignorais tout de la nourriture »⁴⁰. Non seulement la langue facilite les interactions sociales, mais elle aide aussi les migrants à évoluer dans un nouvel environnement, en leur permettant d'accéder aux soins de santé, au logement et à d'autres services. Elle améliore également leur accès à l'éducation et leurs chances de trouver un emploi, et débouche sur de meilleurs résultats autodéclarés en matière de santé⁴¹.

En raison de son rôle déterminant pour l'inclusion des migrants, la langue est souvent un domaine d'action prioritaire pour les pouvoirs publics. Les autorités locales ou nationales soutiennent parfois l'acquisition de la langue par des cours spécifiques, qui peuvent être rendus obligatoires pour les migrants. Ces cours leur sont

35 Phillips, 2006.

36 Voir, par exemple, Darden, 2015.

37 Penny, 2016.

38 Castles *et al.*, 2002.

39 Commission européenne, 2018. Cette étude a été menée dans 28 États Membres de l'Union européenne auprès de 28 080 résidents entre le 21 et le 30 octobre 2017.

40 Voir <http://iamamigrant.org/stories/cambodia/sophal>. Sur l'importance de la barrière linguistique comme obstacle à l'apprentissage pour les réfugiés, voir Morrice *et al.*, 2019.

41 Chiswick, 2016 ; Aoki et Santiago, 2018.

parfois proposés gratuitement, parallèlement à des cours d'orientation civique et/ou sociale (par exemple en Suède et au Canada)⁴². En outre, la maîtrise de la langue peut être une condition d'entrée ou de séjour, selon le permis de résidence souhaité (comme le permis pour regroupement familial) et de naturalisation. Par exemple, ainsi que cela a été signalé par l'indice MIPEX 2015, le nombre de pays soumettant la résidence permanente à des conditions en matière de maîtrise de la langue est passé de un en 1990 à 18 en 2014⁴³.

Même s'il est fondamental que les États soutiennent l'acquisition de la langue, les exigences en matière de connaissances linguistiques – dont dépendent l'entrée, le séjour ou la naturalisation – peuvent nuire à l'inclusion des migrants. De fait, il est apparu que les pays dont les exigences en la matière sont moins élevées réussissent mieux l'inclusion des migrants. Les tests linguistiques peuvent en effet dissuader les migrants de demander un statut particulier, au lieu de les inciter à maîtriser la langue⁴⁴. Ces tests peuvent aussi aggraver la vulnérabilité de certains migrants qui ne sont pas capables de les réussir en raison de facteurs tels que l'âge, le niveau d'instruction, ou encore l'état de santé, le contexte familial ou économique. Il a par exemple été prouvé qu'il existe une corrélation négative entre l'âge et les capacités d'apprentissage d'une nouvelle langue⁴⁵.

Les recherches ont mis en relief un paradoxe dans le fait d'accorder de l'importance à l'acquisition de la langue dans des sociétés qui promeuvent le multilinguisme⁴⁶. Dans certaines villes des États-Unis, telles que Miami, par exemple, l'espagnol peut être plus utile que l'anglais pour travailler dans certains secteurs⁴⁷. Dans certaines communautés, il est apparu que l'abandon du principe d'assimilation de la langue au profit d'une approche multilinguistique dans les écoles contribue aux bons résultats scolaires des élèves migrants et, à terme, diminue le risque de discrimination et améliore le sentiment d'inclusion⁴⁸.

Éducation

Outre les perspectives professionnelles, la migration peut procéder du désir d'accéder à un enseignement de meilleure qualité dans un autre pays⁴⁹. L'éducation a une influence positive sur l'emploi des migrants et leur participation sociale dans la société d'accueil, qui a tendance à considérer les migrants de manière plus positive s'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur⁵⁰. Pour les enfants migrants, l'accès à l'enseignement primaire est un droit de l'homme fondamental, quel que soit leur statut migratoire (voir l'appendice B). Toutefois, les résultats des migrants en matière d'éducation restent inférieurs à ceux des personnes nées dans le pays, surtout dans le cas des migrants de la première génération. Les résultats scolaires des migrants dépendent de toute une série de facteurs, dont les aptitudes linguistiques, le contexte économique et culturel et l'âge au moment de migrer⁵¹.

42 Concernant la Suède, voir Wiesbrock, 2011. Concernant le Canada, voir <https://settlement.org/ontario/education/english-as-a-second-language-esl/linc-program/what-is-the-language-instruction-for-newcomers-to-canada-linc-program/>.

43 Huddleston *et al.*, 2015.

44 Ibid.

45 Isphording, 2015.

46 Ros i Sole, 2014 ; Krüger Dias et Plaza Pinto, 2017.

47 Lewis, 2013.

48 Somers, 2018 ; Panagiotopoulou et Rosen, 2018.

49 Hagelskamp, Suárez-Orozco et Hughes, 2010 ; Bakewell et Bonfiglio, 2013.

50 Voir Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, 1999 ; UNESCO, 2018.

51 Filsi, Meroni et Vera-Toscano, 2016 ; Corak, 2011 ; UNESCO, 2018.

Même si l'action des pouvoirs publics est importante pour l'amélioration du niveau d'éducation des migrants, l'indice MIPEX 2015 relève que l'éducation est le point faible des politiques d'intégration de la plupart des pays⁵². Au-delà des pays couverts par cet indice, l'accès des migrants à l'éducation reste généralement problématique. Ce constat est particulièrement frappant parmi les enfants réfugiés. En 2017, ils étaient 4 millions à être déscolarisés, sur les 7,4 millions d'âge scolaire qui relevaient du mandat du HCR – soit plus de la moitié des enfants réfugiés dans le monde⁵³. S'agissant des enfants migrants, leur pleine inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux est importante, y compris pour ceux dont l'éducation tend à être confiée aux acteurs humanitaires dans les pays qui accueillent beaucoup de réfugiés. La Turquie, qui comptait en 2018 1 million de réfugiés d'âge scolaire, s'est engagée à intégrer dans son système éducatif national, d'ici à 2020, tous les enfants réfugiés syriens qui fréquentaient auparavant des centres d'éducation temporaires⁵⁴.

D'autres enfants migrants rencontrent aussi des obstacles dans leur accès à l'éducation. Dans certains pays, les formalités administratives peuvent empêcher les migrants d'inscrire leurs enfants à l'école, surtout s'ils ne possèdent pas tous les documents requis ou sont en situation irrégulière. L'obligation faite aux écoles de signaler aux autorités les enfants migrants en situation irrégulière ou de donner aux autorités gouvernementales accès aux données des enfants peut en outre dissuader les enfants migrants d'aller à l'école de peur d'être expulsés⁵⁵. Pour garantir l'inscription des enfants migrants et leur présence à l'école, certains pays ont mis en place des pare-feu entre les autorités d'immigration et les écoles⁵⁶. En Allemagne, par exemple, l'obligation faite aux établissements scolaires de communiquer les données relatives aux élèves à la police a été levée en 2011⁵⁷. Des formalités d'inscription scolaire simplifiées, y compris pour les enfants migrants qui ne possèdent pas tous les documents d'identité requis, ont aussi été adoptées dans certains pays, comme la Thaïlande⁵⁸.

Les difficultés rencontrées par les enfants migrants en matière d'éducation vont au-delà de l'accès à l'école. Parmi les autres obstacles à l'amélioration de leurs résultats à cet égard figure l'absence d'un enseignement adapté à leurs besoins et, plus rarement, leur séparation des élèves nés dans le pays dans les salles de classe⁵⁹. La composition d'une salle de classe a son importance, puisque s'il y a de nombreux enfants migrants dans une classe, leurs résultats scolaires sont moins bons. Les études portent également à croire que les technologies numériques permettraient de réduire les écarts en matière de résultats scolaires entre les migrants et les enfants nés dans le pays, en aidant les élèves migrants à faire leurs devoirs à la maison, notamment en leur donnant accès aux contenus pédagogiques dans leur langue maternelle⁶⁰.

De façon plus générale, les enfants migrants peuvent être victimes de préjugés et de discrimination à l'école. Cependant, les établissements scolaires peuvent être des lieux qui favorisent la tolérance et la cohésion sociale. Un nombre croissant de pays intègrent la diversité dans leurs programmes scolaires, mais les enseignants ont encore besoin de soutien et de formation pour enseigner avec efficacité dans des classes diversifiées⁶¹, y compris par des programmes d'introduction ou de mentorat⁶².

52 Huddleston *et al.*, 2015.

53 HCR, 2018.

54 UNESCO, 2018.

55 Ibid.

56 CDH, 2018.

57 FRA, 2011.

58 OIM, 2011.

59 UNESCO, 2018 ; De Paola et Brunello, 2016.

60 Rodrigues, 2018.

61 UNESCO, 2018.

62 PPMI, 2017.

Inclusion sur le marché du travail

En 2017, on dénombrait 164 millions de travailleurs migrants dans le monde, représentant 59,2 % de l'ensemble des migrants internationaux et 70,1 % de ceux parmi eux en âge de travailler. Dans ce contexte, l'inclusion sur le marché du travail est un domaine d'action clé pour les États⁶³, surtout au vu des contributions économiques apportées par les migrants aux sociétés d'accueil et d'origine (voir le chapitre 5 du Rapport). Par exemple, alors que les migrants ont contribué à hauteur de 9,4 % au produit intérieur brut (PIB) mondial en 2015, on a estimé qu'une meilleure inclusion, y compris en matière d'emploi, pourrait apporter des milliards de dollars É.-U. supplémentaires par an au PIB mondial⁶⁴. Pour les migrants comme pour les non-migrants, l'inclusion sur le marché du travail améliore la sécurité économique et le bien-être et renforce le sentiment d'appartenance à la société d'accueil⁶⁵.

L'inclusion sur le marché du travail revêt divers aspects, tels que l'accès à l'emploi, la fourniture d'un soutien général ou ciblé, ou encore la protection des travailleurs migrants⁶⁶. Parmi ces aspects, l'accès à l'emploi est essentiel. Les taux d'emploi parmi les migrants sont généralement plus faibles que parmi les non-migrants. Dans l'Union européenne, par exemple, le taux de chômage des migrants se situait en 2027 à 13,3 %, contre 6,9 % parmi les personnes nées dans l'UE⁶⁷. Toutefois, des différences notables existent entre les pays et les groupes, puisque l'inclusion sur le marché du travail dépend de la situation socioéconomique et des politiques de chaque pays, ainsi que des caractéristiques démographiques et personnelles des migrants (telles que l'âge, le sexe, les connaissances linguistiques ou les qualifications) et des circonstances dans lesquelles ils ont migré. Dans l'ensemble, les réfugiés et ceux qui ont migré aux fins de regroupement familial ont, par exemple, moins de chances de trouver du travail que les autres migrants⁶⁸. Afin d'améliorer le taux d'emploi parmi les réfugiés, la Suisse a lancé en 2018 un nouveau programme pilote d'intelligence artificielle, fondé sur un algorithme qui détermine dans quelle région du pays un demandeur d'asile donné doit être installé afin de maximiser son employabilité⁶⁹.

Un soutien général et ciblé aux migrants permet d'améliorer leur accès à l'emploi. Outre l'apprentissage de la langue, on a constaté que la formation professionnelle améliore cet accès, surtout si elle comprend un volet pratique de formation en cours d'emploi⁷⁰. Parmi les autres outils jugés efficaces figurent les programmes d'aide à la recherche d'emploi et les programmes de subvention salariale (c'est-à-dire les emplois subventionnés dans le secteur privé)⁷¹.

Pour leur part, la non-reconnaissance des qualifications ou la non-validation des compétences restreignent l'accès à certains emplois et conduisent à une surqualification dans des postes peu qualifiées⁷². Occuper un poste inférieur à ses qualifications peut accroître le risque de souffrance et réduire le bien-être psychosocial⁷³. Ce problème n'est pas seulement lié à l'absence de programmes de reconnaissance, mais aussi au manque de

63 OIT, 2018. Voir Huddleston *et al.*, 2015.

64 McKinsey Global Institute, 2016.

65 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

66 Huddleston *et al.*, 2015.

67 Eurostat, 2018. Aux États-Unis d'Amérique, toutefois, le taux de chômage des migrants (personnes nées à l'étranger) était plus faible (4,1 %) que celui des personnes nées dans le pays (4,4 %) en 2017 (Département du Travail des États-Unis, 2018).

68 Lens, Marx et Vuji, 2018 ; Cangiano, 2014.

69 Stanford University, 2018.

70 Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

71 Kluge, 2010 ; Card, Kluge et Weber, 2010 ; Butschek et Walter, 2014.

72 Voir OCDE, 2014 ; Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

73 Espinoza-Castro *et al.*, 2018.

sensibilisation et d'informations au sujet de ces programmes, ainsi qu'à leur coût et à leur complexité⁷⁴. La mise en place d'un guichet unique pour la reconnaissance des qualifications dans certains pays, comme le Danemark, peut permettre de simplifier et de regrouper les programmes de reconnaissance sous un même toit⁷⁵.

Féminisation de la migration : nécessité d'une approche de l'inclusion soucieuse des sexospécificités

La féminisation de la migration transparaît dans le nombre croissant de femmes migrantes^a et dans de nouveaux schémas migratoires en évolution. Les femmes migrantes ne migrent pas uniquement pour rejoindre leur famille, mais agissent de plus en plus d'elles-mêmes, comme les travailleuses migrantes, les étudiantes ou les réfugiées, par exemple.

Cette féminisation de la migration ne s'est toutefois pas accompagnée de politiques davantage axées sur les sexospécificités, qui tiendraient compte des difficultés particulières qui se posent aux femmes migrantes^b. Ces obstacles sont particulièrement visibles lorsqu'il s'agit de l'inclusion sur le marché du travail. Dans l'Union européenne, par exemple, 54 % de femmes nées hors de l'UE avaient un emploi en 2017, contre 73 % d'hommes nés hors de l'UE, et 68 % des femmes nées dans le pays déclarant^c. Parmi les femmes migrantes ayant un emploi, 40 % étaient surqualifiées pour leur poste^d, un grand nombre d'entre elles effectuant des travaux domestiques^e. Pour leur part, les femmes réfugiées sont encore plus mal loties en matière d'inclusion sur le marché du travail, en raison de leur statut et de leur situation encore plus précaire^f.

Le degré d'instruction plus faible des femmes migrantes et leur jeune âge peuvent en partie expliquer la différence de taux d'emploi entre les femmes migrantes et celles qui sont nées dans le pays^g. Par rapport aux hommes migrants, les femmes peuvent avoir des enfants à charge, ce qui peut les amener à ne pas travailler ou à accepter des emplois à temps partiel, voire informels^h. Cette situation non seulement a des conséquences pour leur inclusion sur le marché du travail, mais influe aussi sur leur possibilité de parrainer des proches aux fins de regroupement familial, faute de percevoir le salaire minimal requis à cet effetⁱ. L'influence des normes culturelles peut aussi avoir son importance lorsque les femmes migrantes viennent de pays où la participation économique des femmes est faible^j.

L'adoption de politiques qui se préoccupent des obstacles structurels particuliers et des inégalités auxquels se heurtent les femmes migrantes peut améliorer leur inclusion non seulement sur le plan économique, mais aussi dans d'autres domaines d'action^k. De telles politiques peuvent également éviter aux femmes migrantes de se trouver en situation de vulnérabilité et, ce faisant, de courir un risque accru de violence, d'abus et d'exploitation^l.

a Voir le chapitre 2 du Rapport.

b Integration of migrant women: A key challenge with limited policy resources. Commission européenne. Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/migrant-integration/feature/integration-of-migrant-women>.

c Ibid.

74 OIM, 2013 ; Huddleston *et al.*, 2015.

75 OIM, 2013.

- d Ibid.
- e OIT, 2015 ; OIM, 2017a.
- f Liebig et Rose Tronstad, 2018.
- g Barslund et Laurensyeva, 2018.
- h Kontos, 2011.
- i Huddleston et Pedersen, 2011. Voir la section ci-après consacrée au regroupement familial.
- j Barslund et Laurensyeva, 2018.
- k Integration of migrant women: A key challenge with limited policy resources. Commission européenne. Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/migrant-integration/feature/integration-of-migrant-women>.
- l Voir Hennebry, 2017.

Regroupement familial

Le regroupement familial est un aspect central du droit à la vie de famille. C'est pourquoi les nationaux et les migrants, y compris les réfugiés, peuvent « parrainer » des membres de la famille à l'étranger à des fins de regroupement familial. Même si tous les migrants ne souhaitent pas être réunis avec leur famille dans le pays d'accueil⁷⁶, pour ceux qui le souhaitent, le regroupement familial peut contribuer à leur inclusion. Celui-ci non seulement améliore la vie de famille, mais il renforce aussi l'inclusion sociale (par la participation à la vie scolaire ou à des associations locales) et la participation politique⁷⁷. En outre, des éléments portent à croire que le regroupement familial améliore l'inclusion des migrants sur le marché du travail⁷⁸. Selon une enquête longitudinale auprès d'immigrants au Canada, les membres de la famille jouent un rôle particulièrement important pour ce qui est de soutenir et de faciliter l'entrée des migrants et leur inclusion sur le marché du travail, surtout pendant les quatre premières années suivant leur arrivée⁷⁹.

Le regroupement familial est devenu une importante composante de nombreuses politiques nationales, en particulier dans les pays occidentaux. En 2016, la migration pour raisons familiales représentait 38 % de la migration permanente dans les pays de l'OCDE, soit 1,8 million de migrants pour raisons familiales, parmi lesquels 1,6 million étaient enregistrés au titre du regroupement familial, et les autres en tant que personnes accompagnant des travailleurs migrants⁸⁰. Souvent, le regroupement familial est limité à certains membres de la famille et assujéti à des conditions précises⁸¹. Il est généralement restreint aux proches parents (conjoint, enfants de moins de 18 ans et parents à charge), ce qui ne correspond pas toujours à la configuration sociale des familles de migrants⁸². Le parrain est souvent tenu de fournir la preuve que ses moyens financiers lui permettent de soutenir les membres de sa famille⁸³. Étant donné que cette exigence de revenus peut poser un problème pour les réfugiés, certains pays les en ont dispensés ou ont diminué le salaire minimal requis⁸⁴.

76 Voir Mazzucato et Schans, 2011.

77 Huddleston et Dag Tjaden, 2012:58 ; Block, 2015 ; Bauder, 2019.

78 Spitzer, 2018.

79 Li, 2007.

80 OCDE, 2018a ; voir aussi Hooper et Salant, 2018.

81 Block, 2015.

82 Huddleston *et al.*, 2015 ; Mustasaari, 2015 ; Spitzer, 2018. Dans certains pays, les époux/épouses s'entendent aussi par partenaires de même sexe.

83 Huddleston *et al.*, 2015.

84 Nicholson, 2018.

Si ces conditions relèvent généralement de la gestion des migrations, d'autres critères régissant le regroupement familial, adoptés dans le but déclaré de garantir l'inclusion des migrants, peuvent se révéler contreproductifs. Les tests linguistiques avant l'entrée, que les parents parrainés doivent parfois réussir pour pouvoir rejoindre des migrants dans le pays d'accueil, en sont une illustration⁸⁵. Il est possible de se préparer à ces tests en suivant auparavant des cours de langue, mais ceux-ci sont généralement coûteux, difficilement accessibles dans les zones rurales du pays d'origine, et ont des effets négatifs démesurés sur certains membres de la famille, comme les personnes âgées ou les réfugiés, qui ont moins de chances de les réussir du fait de leur situation de vulnérabilité⁸⁶. Au lieu d'améliorer les résultats scolaires et l'inclusion sur le marché du travail des migrants parrainés, ces tests peuvent dissuader de demander le regroupement familial ou retarder celui-ci. De tels retards peuvent restreindre les avantages potentiels de l'inclusion des migrants, le regroupement familial pouvant être une source de difficultés additionnelles pour la famille s'il a lieu après une longue période de séparation entre les parents et leurs proches⁸⁷.

Participation politique

La participation des migrants à la vie politique de leur pays d'accueil peut prendre différentes formes : vote aux élections locales, nationales ou régionales, candidature aux élections locales, adhésion à des associations ou à des partis politiques, ou encore consultations via des organes locaux, nationaux ou régionaux⁸⁸. Par rapport à d'autres domaines d'inclusion, tels que la langue ou l'emploi, la participation à la vie politique a moins retenu l'attention dans l'élaboration des politiques et dans les travaux de recherche⁸⁹. Cependant, la participation politique des migrants peut aider les États à maintenir la légitimité de leur régime démocratique, à permettre réellement l'inclusion des migrants et à promouvoir la cohésion sociale⁹⁰. Elle offre aux migrants la possibilité de donner leur opinion sur des politiques qui les concernent et peut ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance à la société qui les accueille⁹¹.

Les migrants ne sont pas beaucoup moins actifs sur le plan politique que les nationaux. Leur niveau de participation dépend d'un ensemble de facteurs, dont certains sont contextuels/structurels et personnels. Le degré de participation politique qu'ils peuvent exercer dépend avant tout du pays d'accueil⁹². Si, à l'heure actuelle, la plupart des pays n'octroient pas le droit de vote aux migrants (notamment en Afrique et en Asie), certains leur accordent le droit de voter aux élections nationales (voir l'encadré ci-après), et de plus en plus de pays leur donnent la possibilité de voter aux élections locales (par exemple en Europe, aux Amériques, en Nouvelle-Zélande et en République de Corée). En revanche, le droit de se présenter aux élections est plus limité, même dans les pays qui accordent le droit de vote. Non seulement les possibilités de participation politique des migrants varient d'un pays à l'autre, mais elles sont aussi influencées par la culture de la participation à la vie politique du pays d'accueil, ainsi que par le niveau de participation et de tradition démocratique dans les pays d'origine des migrants⁹³.

85 Huddleston *et al.*, 2015.

86 Huddleston et Pedersen, 2011.

87 Oliver, 2013 ; Huddleston *et al.*, 2015 ; Spitzer, 2018.

88 Huddleston *et al.*, 2015 ; Martiniello, 2006.

89 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

90 Huddleston, 2017 ; Thorkelson, 2015.

91 Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

92 Huddleston *et al.*, 2015.

93 Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

Pays dans lesquels les migrants peuvent voter aux élections nationales

Il est beaucoup plus rare qu'un pays accorde le droit de vote aux migrants aux élections nationales qu'aux élections locales. Seuls cinq pays au monde ont accordé le droit de vote aux migrants aux élections nationales, quelle que soit leur nationalité : le Chili, l'Équateur, le Malawi, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay^a. La durée de résidence requise pour pouvoir voter aux élections nationales varie d'un an en Nouvelle-Zélande à 15 ans en Uruguay. Outre ces cinq pays, beaucoup d'autres octroient le droit de vote aux élections nationales seulement aux migrants de certaines nationalités. Tel est le cas au Royaume-Uni (où les citoyens du Commonwealth et les ressortissants irlandais peuvent voter), dans la plupart des pays du Commonwealth des Caraïbes (pour les autres citoyens du Commonwealth), en Irlande (où les ressortissants du Royaume-Uni peuvent voter), et de façon réciproque entre le Brésil et le Portugal^b.

a Arrighi et Bauböck, 2016.

b Ibid.

Les facteurs personnels qui influencent la participation des migrants à la vie politique comprennent les caractéristiques démographiques et personnelles des migrants, surtout dans la mesure où le degré de participation augmente avec l'âge et le niveau d'instruction. La durée de résidence et la naturalisation ont aussi un effet positif sur la participation des migrants à la vie politique, et les migrants de la deuxième génération sont souvent plus actifs que ceux de la première génération⁹⁴.

Bien qu'il soit difficile de mesurer les effets des politiques sur la participation des migrants à la vie politique, l'indice MIPEX 2015 porte à croire que les pays appliquant des politiques de naturalisation inclusives ont tendance à avoir des politiques en matière de participation à la vie politique plus vigoureuses⁹⁵. Néanmoins, un décalage important subsiste entre la grande diversité des sociétés d'accueil et la représentation des migrants aux différents niveaux politiques⁹⁶. Indépendamment des États, les partis politiques ont donc un rôle tout particulier à jouer pour accroître la représentation politique et la diversité des migrants.

Naturalisation

La naturalisation est le processus par lequel un non-ressortissant acquiert la nationalité d'un État. Les migrants peuvent être naturalisés s'ils respectent certains critères juridiques et introduisent leur demande par les voies appropriées. Même si la naturalisation est souvent considérée comme une étape importante pour l'inclusion dans le pays d'accueil, elle n'est pas une fin en soi parce que l'inclusion est un processus permanent⁹⁷. Il n'en demeure pas moins que la naturalisation donne souvent aux migrants le plein accès aux droits dans les pays d'accueil (comme le droit de vote et le droit de se présenter à une élection). Les faits

94 Ibid.

95 Huddleston *et al.*, 2015.

96 Huddleston, 2017 ; Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

97 Long *et al.*, 2017 ; Bauböck *et al.*, 2013.

montrent qu'elle renforce l'inclusion des migrants sur le marché du travail et leur inclusion sociale⁹⁸, leur niveau de participation⁹⁹, ainsi que leur sentiment d'appartenance au pays d'accueil¹⁰⁰.

Étant donné l'importance de la naturalisation pour les migrants et leur inclusion, il n'est pas surprenant qu'une grande partie des migrants aient obtenu ou souhaitent obtenir la nationalité du pays d'accueil¹⁰¹. Cependant, tous ne veulent pas être naturalisés car ce choix dépend d'un ensemble de facteurs personnels et contextuels. Ce sont surtout les migrants originaires de pays en développement qui ont tendance à demander la naturalisation car celle-ci leur offre l'assurance de pouvoir rester et élimine le risque d'être contraints de retourner dans leur pays d'origine, en particulier lorsque celui-ci est peu développé, en proie à l'instabilité politique ou caractérisé par un régime non démocratique¹⁰².

Le facteur qui influe le plus sur la probabilité qu'un migrant soit naturalisé reste la politique de citoyenneté du pays d'accueil : plus celle-ci est inclusive, plus grande est la probabilité d'une naturalisation¹⁰³. Contrairement aux politiques de migration/inclusion, tous les pays se sont dotés de lois sur la nationalité qui en réglementent l'acquisition par la filiation, la naissance ou la naturalisation. Étant donné que la citoyenneté est étroitement liée à l'identité nationale, la naturalisation peut être un sujet politiquement controversé dans certains pays¹⁰⁴. Là où la double nationalité n'est pas autorisée, les migrants devront peut-être renoncer à la nationalité de leur pays d'origine pour pouvoir obtenir celle du pays d'accueil, ce qui peut avoir un effet dissuasif¹⁰⁵. La naturalisation peut même devenir un sujet délicat sur le plan politique, en cas d'afflux massif de migrants, y compris des réfugiés, même si la République-Unie de Tanzanie a réussi à naturaliser plus de 170 000 réfugiés burundais depuis 2007¹⁰⁶.

Peu de pays accordent la nationalité en échange d'investissements financiers (tels qu'Antigua-et-Barbuda et Malte)¹⁰⁷. Le plus souvent, la naturalisation est assujettie à des conditions précises, généralement une durée minimale de résidence légale, la connaissance de la ou des langues nationales et, parfois, de la culture du pays, des justificatifs attestant d'une bonne moralité, et le paiement des droits de naturalisation. La durée de résidence requise varie d'un État à l'autre. Elle est en moyenne de sept ans dans les pays couverts par l'indice MIPEX 2015, mais peut aller jusqu'à 35 ans en République centrafricaine¹⁰⁸. Outre les droits élevés qui sont parfois exigés, le critère le plus controversé concerne les tests obligatoires de langue et d'instruction civique que les migrants doivent réussir dans certains pays¹⁰⁹. Ces tests requièrent des connaissances sur le pays d'accueil que même les nationaux ne possèdent pas¹¹⁰.

98 Gathmann et Keller, 2016 ; OCDE, 2011.

99 Hainmueller, Hangartner et Pietrantuono, 2015.

100 Bauböck *et al.*, 2013 ; Huddleston et Dag Tjaden, 2012 ; Bakkaer Simonsen, 2017.

101 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

102 Bilgili, Huddleston and Joki, 2015 ; Logan, Oh et Darrah, 2012 ; Dronkers et Vink, 2012.

103 Huddleston *et al.*, 2015 ; Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

104 Long *et al.*, 2017.

105 Reichel, 2011. Cela dépend également de la question de savoir si la double nationalité est autorisée dans le pays d'origine.

106 Voir Long *et al.*, 2017 ; Kuch, 2018.

107 Long *et al.*, 2017. Pour Malte, voir le Programme Citizenship by Investment, à l'adresse www.maltaimmigration.com/fr.

108 Huddleston *et al.*, 2015 ; Manby, 2016.

109 Long *et al.*, 2017. En 2015, la moitié des pays couverts par l'indice MIPEX 2015 imposaient des tests de citoyenneté (Huddleston *et al.*, 2015).

110 Banulescu-Bogdan, 2012 ; Bauböck *et al.*, 2013 ; Long *et al.*, 2017.

Situation sur le terrain : rôle des acteurs locaux et des migrants

Bien que l'inclusion des migrants puisse être facilitée par des mesures et des politiques à l'échelle nationale, elle se fait avant tout « sur le terrain ». Après avoir présenté le rôle déterminant qui revient à l'échelon local, et notamment le rôle des villes, où les pratiques suivies au quotidien peuvent être très éloignées des politiques d'inclusion nationales, cette section souligne le rôle des migrants eux-mêmes, qui sont des acteurs essentiels de leur propre inclusion.

Le rôle des acteurs locaux

Étant donné que l'inclusion se fait avant tout au niveau local, les acteurs locaux peuvent contribuer de manière déterminante à l'inclusion des migrants. Ce sont, entre autres, les communautés locales, y compris les résidents locaux et les communautés de la diaspora, les organisations de la société civile locales et les autorités locales. Les centres communautaires sont des lieux d'échanges et de relations entre locaux et migrants dans un quartier donné, qui donnent accès à un grand nombre de services et d'activités au sein de la communauté. Les « foyers de voisinage » du Grand Vancouver, par exemple, proposent une aide à la recherche d'emploi, une prise en charge pendant la journée et après l'école, des activités pour les seniors, des groupes de parents ou des manifestations socioculturelles¹¹¹. En Europe, les organisations de la société civile ont contribué à des initiatives à long terme en vue de l'inclusion du nombre croissant de migrants arrivés en 2015-2016 dans des pays tels que l'Autriche, l'Allemagne et la Suède. Cela a notamment été illustré par le Prix CESE pour la société civile, qui récompense des initiatives prises par des organisations, y compris des fondations et des associations locales à but non lucratif, dans les domaines de l'identité et de l'intégration. En 2016, 284 candidatures émanant d'organisations de 26 États membres de l'Union européenne ont été reçues pour ce prix¹¹².

Parallèlement à l'engagement des communautés locales et des organisations de la société civile, les schémas migratoires et les processus d'urbanisation ont braqué les projecteurs sur le rôle des pouvoirs publics locaux, en particulier des villes, en matière d'inclusion des migrants. Les zones urbaines sont les principales destinations des migrants partout dans le monde, étant donné que ce sont les villes qui rétribuent le mieux leur capital humain¹¹³.

Les villes ont un rôle important à jouer en tant que lieux propices à l'inclusion, puisque c'est principalement là que sont mises en œuvre les politiques de migration/inclusion et, dans une plus ou moins grande mesure, les obligations et les engagements pris par les États sur le plan international, en particulier s'agissant du logement, de la santé, de l'emploi et de l'éducation¹¹⁴. Certaines villes offrent des services à tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, et leur garantissent l'accès au logement, à la santé, à l'emploi et à l'éducation. Par exemple, certaines villes, comme New York, délivrent des cartes d'identité à tous les résidents (« nationaux » et migrants, y compris ceux en situation irrégulière), qui leur facilitent l'accès à de nombreux services et sont un moyen d'identification¹¹⁵.

111 Schmidtke, 2018.

112 Comité économique et social européen (CESE), 2017.

113 Duncan et Popp, 2017.

114 Robinson, 2014 ; Crawford, 2016 ; OCDE, 2018b.

115 Medina, 2015.

Des villes recourent de plus en plus à des solutions innovantes et pragmatiques pour améliorer l'inclusion des migrants. Certaines villes européennes, comme en Autriche ou aux Pays-Bas, ont pris des initiatives conduisant à des changements politiques au niveau national¹¹⁶. Des villes de Flandre (Belgique) ont ouvert des centres d'action afin de prendre en charge les migrants, de plus en plus nombreux, et de répondre à leurs besoins. Ces centres fournissent divers services sous un même toit, notamment en matière de logement, de soins de santé et de soutien psychosocial des migrants¹¹⁷. Un modèle similaire de guichet unique a été mis en place à Lisbonne (Portugal), afin d'améliorer l'accès des migrants aux services publics essentiels à leur inclusion¹¹⁸.

Les villes peuvent également favoriser l'inclusion des migrants en veillant à un aménagement multiculturel de l'espace urbain destiné à renforcer l'inclusion et la résilience de communautés diversifiées¹¹⁹. Toutefois, l'aménagement urbain à des fins d'inclusion des migrants peut créer des difficultés additionnelles dans les zones urbaines informelles qui se sont développées du fait de l'urbanisation rapide, comme les taudis (périurbains)¹²⁰. Plus généralement, ceux-ci sont souvent hors de portée des autorités locales et nationales, ce qui se traduit, par exemple, par l'absence de services de base pour leurs résidents, y compris les migrants. Comme cela est illustré dans l'encadré ci-après, en Afrique, ces implantations sauvages ont surtout vu le jour dans les pays du Sud, bien que des zones périurbaines soient aussi en train de se développer dans les pays du Nord, comme à Lisbonne, à Athènes et à Rome.

Migration et inclusion dans le contexte des transformations urbaines en Afrique

Une forte urbanisation est à l'œuvre en Afrique où, entre 1995 et 2015, le taux de mutation urbaine a été le plus élevé de tous les continents (3,44 %) et la croissance des villes, 11 fois plus rapide qu'en Europe^a. Les taux de migration rurale-urbaine sont élevés sur tout le continent, et les taux de migration internationale sont également en hausse. Par exemple, en 2013, 72,3 % de la population résidente de la région de Dakar était née hors de la région^b. Or, les pays africains étaient relativement mal armés pour planifier les incidences de la migration rurale-urbaine. En 2016, 67,8 % de la population urbaine du continent vivait dans des implantations urbaines sauvages. Par rapport à l'aménagement urbain géré par l'État, les initiatives locales semblent avoir le plus d'effet sur l'espace urbain. Il est ainsi de plus en plus admis qu'il faut une gouvernance urbaine plus cohérente ainsi que des plans de développement nationaux dans les pays d'Afrique^c.

Des recherches menées en Afrique de l'Ouest montrent que les migrants ne sont pas désavantagés par rapport aux non-migrants et que l'inclusion dans les zones urbaines est une question qui concerne les autochtones tout autant que les migrants^d. D'autres travaux soulignent que les résidences fermées

116 Scholten *et al.*, 2017.

117 Ibid.

118 Un guichet unique : Intégrer l'intégration. Cities of Migration. Disponible à l'adresse http://citiesofmigration.ca/good_idea/one-stop-shop-mainstreaming-integration-3/?lang=fr.

119 ONU-Habitat, 2016a.

120 Duncan et Popp, 2017.

sont l'une des caractéristiques clés de l'urbanisation en Afrique. Après être apparues d'abord en Afrique du Sud, elles se sont rapidement répandues. Les études actuelles portent sur l'influence de ces résidences sur les moyens de parvenir à une transition urbaine inclusive et durable^e. Elles soulèvent également la question de leur impact sur la cohésion communautaire en général, et notamment sur l'inclusion des migrants, puisque ces résidences renforcent la ségrégation en accentuant les différences sociales entre migrants et non-migrants^f.

a ONU-Habitat, 2016b.

b Okyere, 2016.

c Oyefara, 2018.

d Beauchemin et Bocquier, 2003.

e Klaufus *et al.*, 2017.

f Ibid.

Malgré le rôle joué par les villes, leur importance pour l'inclusion des migrants, y compris pour l'élaboration de politiques, doit encore être reconnue à sa juste valeur au niveau national¹²¹. Certaines villes ont élaboré leurs propres politiques et mesures pour favoriser l'inclusion, conscientes que l'inclusion doit être encouragée aux différents niveaux de gouvernance d'un pays. De ce point de vue, l'approche intercultureliste suivie par certaines villes a été décrite comme une « rébellion politique des villes face à la domination de l'État sur les politiques ces dernières décennies »¹²². Loin des cas isolés de rébellion menée par un petit nombre de villes, l'idée des villes interculturelistes a gagné du terrain ces dix dernières années. En 2008, par exemple, le Conseil de l'Europe a lancé le programme « Cités interculturelles » pour aider les villes à tirer parti de la diversité¹²³. Au moment de la rédaction du Rapport, ce programme comptait un total de 135 villes participantes dans les pays membres du Conseil de l'Europe, ainsi qu'en Australie, au Canada, en Israël, au Japon, au Mexique, au Maroc et aux États-Unis d'Amérique. Les villes participantes sont indexées en fonction de leurs politiques, de leur gouvernance et de leurs pratiques interculturelles¹²⁴. Les études consacrées aux résultats de l'index des cités culturelles portent à croire qu'il existe une corrélation positive entre les notes obtenues par les villes et le bien-être local : plus les politiques sont interculturelles, plus la qualité de vie est bonne¹²⁵. Si certains gouvernements nationaux considèrent les municipalités comme des acteurs essentiels en matière d'élaboration de politiques et de gouvernance aux fins d'inclusion des migrants, comme c'est le cas en Turquie¹²⁶, dans d'autres pays, le rôle proactif des villes a débouché sur des frictions entre les niveaux local et national. Tel a été le cas, par exemple, des villes sanctuaires qui ont adopté leurs propres politiques et mesures pour protéger les migrants, y compris ceux en situation irrégulière¹²⁷. Ces politiques ont parfois été adoptées en réaction à des politiques de migration et de citoyenneté nationales restrictives, et ont fait des villes des lieux d'inclusion¹²⁸.

121 Ibid.

122 Zapata-Barrero, 2017.

123 Programme « Cités interculturelles ». Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about.

124 Pour la liste des villes participantes, voir www.coe.int/fr/web/interculturalcities/participating-cities. Pour l'index des cités interculturelles, voir www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about-the-index.

125 Joki et Wolffhardt, s.d.

126 Duncan et Popp, 2017.

127 Lippert et Rehaag, 2013.

128 Bauder et Gonzalez, 2018 ; voir aussi Pearson, 2015.

Si les villes contribuent activement à la gouvernance mondiale des migrations¹²⁹, les gouvernements nationaux jouent un rôle central dans la mise en œuvre à grande échelle des initiatives élaborées par les villes et dans la diffusion des bonnes pratiques au niveau mondial. Le rôle des villes dans l'organisation des services nécessaires pour pourvoir aux besoins des migrants est de plus en plus reconnu par les États dans des initiatives mondiales, telles que le Nouveau programme pour les villes issu de la conférence Habitat III, tenue en Équateur en 2016¹³⁰. En préconisant une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics, le Pacte mondial sur les migrations reconnaît et prend systématiquement en considération l'importance de l'échelon local¹³¹. Les objectifs 15 et 16 sont particulièrement importants car ils soulignent tous deux le rôle du niveau local (y compris des autorités locales) pour assurer l'accès des migrants aux services de base et donner aux migrants et aux sociétés les moyens de parvenir à la pleine intégration et à la cohésion sociale (voir le chapitre 11 du Rapport).

Reconnaître l'agentivité des migrants

Outre l'État et les collectivités locales, les migrants eux-mêmes jouent un rôle essentiel, non seulement en tant que sujets passifs des politiques d'inclusion, mais aussi en tant qu'acteurs de leur propre inclusion. L'entrepreneuriat des migrants est peut-être ce qui atteste le mieux de leur agentivité en matière d'inclusion économique. Outre les exemples de réussite tels que celui de la Silicon Valley en Californie, où la moitié des entreprises high-tech ont été fondées par des migrants¹³², il existe de nombreux exemples de migrants ayant créé leur entreprise (voir le chapitre 5 du Rapport). Par exemple, des entreprises appartenant à des réfugiés syriens se sont créées en réponse à l'absence de possibilités d'emploi formel et au besoin de gagner sa vie¹³³.

Les migrants non seulement sont les acteurs de leur propre inclusion, mais ils soutiennent aussi activement d'autres migrants, tout en promouvant plus généralement la cohésion sociale. Parmi les nombreux exemples d'initiatives prises par des migrants, on peut citer la création d'une école par des réfugiés congolais dans un camp de réfugiés en Ouganda, qui est considérée comme une réussite pour l'inclusion des enfants migrants. Depuis sa création en 2009, environ 800 élèves ont réussi à intégrer l'enseignement secondaire, et 40 étudient actuellement dans des universités du monde entier. Les fondateurs de l'école l'ont très justement formulé : « Lorsqu'on accède à l'éducation, on ne peut plus nous appeler des réfugiés pour le reste de notre vie »¹³⁴. La technologie a également été utilisée par les migrants pour faciliter l'inclusion d'autres migrants dans leur pays d'accueil, au moyen de vidéos YouTube visant à faire pièce à la xénophobie et la discrimination¹³⁵, ou d'applications pour smartphone, comme l'illustre l'exemple dans l'encadré ci-après.

129 Voir aussi le Forum mondial des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement, à l'adresse www.migration4development.org/en/events/global-mayoral-forum ; et le Parlement mondial des maires, à l'adresse <https://globalparliamentofmayors.org/>.

130 Duncan et Popp, 2017.

131 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

132 Wadhwa *et al.*, 2007. Parmi les 126 entreprises ayant pris part à cette étude, 52,4 % ont indiqué qu'elles avaient été fondées par des migrants.

133 MEDAM, 2018. Pour plus d'exemples, voir CNUCED, OIM ET HCR, 2018.

134 Onyulo, 2018.

135 OIM, 2018.

Comment les migrants utilisent les technologies au service de l'inclusion

Aujourd'hui, des innovations technologiques permettent de faciliter l'inclusion des migrants, comme en témoignent les nombreuses applications pour smartphone conçues pour aider les migrants à se repérer dans leur pays ou à communiquer avec les communautés de la diaspora. Le potentiel de ces « applis » n'a pas échappé à l'attention des migrants, comme en atteste, par exemple, le jeu vidéo Survival, disponible sur les systèmes Android et iOS.



Survival est un jeu vidéo conçu par de jeunes migrants et des réfugiés arrivés par le détroit de Gibraltar, ainsi que par des Espagnols en collaboration avec l'Alliance des civilisations des Nations Unies et Omnium Lab^a. Par ce jeu, les migrants font part de leur expérience de la migration, vécue comme une « odyssee de l'inclusion sociale, en passant par toutes les étapes du voyage migratoire »^b. L'objectif est de « sensibiliser le joueur à la réalité vécue par des milliers de personnes qui doivent faire face à la tragédie de la migration », en le mettant « dans la peau de personnes afin qu'il modifie son point de vue, la perspective depuis laquelle ce problème est analysé dans nos contextes sociaux »^c.

a Disponible à l'adresse <http://omniumlab.com/trabajos/detalle/survival>.

b Disponible à l'adresse <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.omniumlabstudios.peaceapp.survival&hl=en>.

c Ibid.

L'inclusion des migrants dans une communauté et dans un pays ne les oblige pas à renoncer à leur identité ni aux liens avec leur communauté et leur pays d'origine. Les migrants se comportent de plus en plus comme des acteurs transnationaux¹³⁶, comme l'explique Daniel, originaire du Guatemala, qui vit depuis 30 ans au Costa Rica :

Ma maison pourrait s'apparenter à un lieu guatémaltèque, mais dont les portes et les fenêtres sont ouvertes sur le Costa Rica. Ici, les représentations et la culture des deux pays peuvent s'épanouir et cohabiter.

La plus grande difficulté, quand vous vivez à l'étranger, tient au fait que vous vivez en partie ici et en partie là-bas. Chaque jour, vous expérimentez deux visions du monde, celle de votre pays natal et celle du pays d'accueil. Les expressions, la nourriture, la culture, la vision du monde : les deux pays s'entrecroisent au quotidien¹³⁷.

La vie transnationale des migrants peut néanmoins être en contradiction avec leurs attentes et se traduire par une remise en question de leur allégeance au pays d'accueil¹³⁸. Ils peuvent être perçus comme une menace pour la cohésion sociale, et risquent de ce fait d'être victimes de discrimination et d'exclusion, ce qui peut être lourd de conséquences, tant pour eux-mêmes que pour la société d'accueil. Par exemple, l'exclusion des migrants peut avoir des conséquences pour leur bien-être, comme en témoigne une étude sur les effets de la

136 Voir Castles, 2003 ; Levitt, 2004 ; Vertovec, 1999.

137 Disponible à l'adresse <http://iamamigrant.org/stories/costa-rica/daniel-matul-0>.

138 Appave et David, 2017.

discrimination au travail sur le bien-être des migrants russes et estoniens en Finlande. Il apparaît en effet que le sentiment de discrimination laisse prévoir des résultats négatifs pour la santé générale et mentale des deux groupes¹³⁹. L'exclusion des migrants peut aussi avoir des effets défavorables sur leurs contributions au commerce, aux disponibilités en matière de compétences et de main-d'œuvre, aux transferts et aux échanges culturels, qui sont autant d'avantages de taille pour les sociétés d'accueil (voir le chapitre 5 du Rapport).

Plus généralement, l'exclusion des migrants est un risque pour la cohésion sociale. À de rares occasions, elle peut être un facteur de radicalisation pouvant mener à l'extrémisme violent¹⁴⁰. Même si cette probabilité reste faible, dans la mesure où les attaques terroristes ne sont pas principalement le fait de migrants¹⁴¹, les conséquences et les coûts engendrés par l'exclusion sociale des migrants sont, d'une certaine façon, trop élevés et doivent donc être pris en main. Ils constituent un facteur supplémentaire à prendre en considération pour renforcer l'inclusion des migrants, afin de réduire le risque de radicalisation pour le bien-être des sociétés et des communautés.

Les différents coûts de l'exclusion et de l'agentivité des migrants corroborent le besoin d'associer davantage ces derniers à l'élaboration des politiques de migration/inclusion. Celles-ci auraient tout à gagner d'une meilleure compréhension de la façon dont les migrants considèrent leur processus d'inclusion, de la nature de leurs besoins et des interventions aptes à mieux faciliter leur inclusion¹⁴². Un engagement plus actif des migrants sur le plan politique serait également en accord avec le Pacte mondial sur les migrations, qui souligne la nécessité d'autonomiser les migrants pour parvenir à une pleine intégration et à la cohésion sociale¹⁴³.

L'opinion des migrants pour façonner les politiques d'inclusion : potentiel des enquêtes

Bien que les travaux de recherche tiennent de plus en plus compte de l'opinion des migrants pour mieux comprendre les effets de la migration sur leur identité et leur sentiment d'appartenance, il serait nécessaire d'en savoir davantage sur le point de vue des migrants au sujet de leur processus d'inclusion, de leurs besoins et de leurs aspirations, afin d'éclairer les politiques d'inclusion et d'en évaluer les effets sur la vie des migrants.

Les enquêtes auprès des migrants sont utiles pour se faire une idée de ce que pensent les migrants à propos de leur inclusion, comme en témoignent les nombreuses références à l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey) dans le présent chapitre. Conduite par la Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group, cette enquête a été menée auprès de 7 473 migrants nés hors de l'Union européenne et résidant dans 15 villes de sept États membres de l'UE. Ses principales constatations sont reproduites à l'appendice. En conclusion, elle souligne que « les immigrants ayant participé à l'étude sont, dans l'ensemble, aujourd'hui autant satisfaits de leur vie que la majorité de la population du pays où ils vivent ». Cette note positive ne doit toutefois pas faire oublier les difficultés d'inclusion qui

139 Jasinskaja-Lahti, Liedkind et Perhoniemi, 2007.

140 Koser et Cunningham, 2017.

141 Duncan et Popp, 2017.

142 Mustafa, 2018.

143 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

ont été relevées par les migrants, et pourrait même encourager des efforts similaires à l'avenir, car les attitudes envers les migrants ont probablement beaucoup évolué depuis que cette étude a été réalisée, en 2012.

Voir Huddleston et Dag Tjaden, 2012. Les principales conclusions de l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey) figurent à l'appendice C.

Conclusion

Le présent chapitre donne un aperçu de ce que suppose l'inclusion des migrants sous l'angle des politiques et de la pratique, des facteurs et des obstacles à l'œuvre, et de l'approche adoptée par différentes parties prenantes en la matière. Mais il montre aussi qu'il est difficile d'aborder la question de l'inclusion des migrants à l'échelle mondiale, car elle reste intrinsèquement nationale. Cela apparaît dans le Pacte mondial sur les migrations, où les mesures liées à l'objectif 16 sur les moyens à donner aux migrants et aux sociétés en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale restent principalement de l'ordre de l'ambition (voir le chapitre 11 du Rapport).

Même si l'inclusion ne peut être envisagée selon une approche universelle en raison de sa nature éminemment personnelle et contextuelle, trois grandes conséquences pour les politiques peuvent néanmoins être tirées de ce chapitre afin de promouvoir l'inclusion des migrants et la cohésion sociale :

- **L'adoption de politiques d'inclusion holistiques peut améliorer l'efficacité des mesures prises dans le domaine de l'inclusion.** Comme il a été constaté dans ce chapitre, malgré l'accent parfois mis sur l'inclusion sur le marché du travail, les différents domaines d'action sont étroitement corrélés, puisque les résultats obtenus dans un domaine particulier ont généralement des incidences dans d'autres. À l'inverse, l'absence de politiques d'inclusion holistiques peut coûter cher, tant pour les migrants que pour les sociétés d'accueil. Une réponse politique unique mise en place dans un domaine d'action particulier ne permettra généralement pas d'améliorer l'inclusion générale des migrants si elle n'est pas complétée par des mesures dans d'autres domaines et appuyée par une stratégie politique cohérente. Le risque est non seulement que les migrants se retrouvent exclus et marginalisés, mais aussi que des tensions sociales se créent et nuisent à la cohésion sociale dans la société d'accueil.
- **Des mesures politiques plus inclusives adoptées dans divers domaines d'action connexes débouchent sur des résultats plus profonds et plus durables en matière d'inclusion.** Cette conclusion peut sembler logique, mais elle est particulièrement frappante en ce qui concerne les exigences linguistiques, la participation politique et la naturalisation. À l'inverse, des politiques restrictives risquent d'être contreproductives, surtout lorsqu'elles sont appliquées à des fins de gestion des migrations. Les conditions applicables au regroupement familial, censées garantir l'intégration dans la société d'accueil des membres de la famille réunis, notamment les tests linguistiques avant l'entrée, peuvent, dans la pratique, limiter le nombre de migrants qui bénéficient du regroupement familial, au lieu de faciliter l'inclusion des répondants des migrants et de leurs proches.

- **Le rôle important que jouent déjà les acteurs locaux et les migrants doit être renforcé pour qu'ils participent à l'élaboration et à l'évaluation, ou à la réévaluation, des politiques nationales d'inclusion.** Une participation et une autonomisation accrues des villes contribueraient à l'atténuation des tensions entre le niveau local et le niveau national en raison d'approches divergentes de l'inclusion. Parce que c'est principalement à l'échelle locale qu'a lieu l'inclusion, les villes et les autres autorités locales sont les mieux placées pour dire quelles sont les difficultés de l'inclusion et indiquer les bonnes pratiques pouvant être mises en œuvre. Quant aux migrants, leur participation à l'élaboration des politiques ne correspond pas, à ce jour, à leur niveau d'activité dans les faits en faveur de leur inclusion et de celle d'autres migrants. Si leur voix se fait de plus en plus entendre aujourd'hui, il n'en reste pas moins que leurs besoins et leurs aspirations en matière d'inclusion doivent être examinés plus en détail et être mieux pris en considération dans l'intérêt de politiques d'inclusion plus efficaces.

Appendice A – Termes et définitions se rapportant à l'inclusion des migrants et à la cohésion sociale

Plusieurs termes sont employés dans le contexte de la cohésion sociale et de l'inclusion des migrants dans la société d'accueil. Le choix d'un terme en particulier dépend de l'interlocuteur (qui/quelle partie prenante), du moment précis dont il est question (quand), et du contexte historique, politique, social, culturel et économique d'un pays ou d'une société d'accueil en particulier (où).

Certains des termes fréquemment utilisés sont énumérés ci-après, avec une définition possible, donnée à titre de suggestion seulement, car il n'existe pas de définition universellement admise.

Acculturation	<p>« Ensemble des phénomènes qui résultent du contact direct et continu de groupes humains de cultures différentes et entraînent des changements dans les cultures originelles des deux groupes ou de l'un d'eux ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Redfield, Linton et Herskovits, 1936, dans Berry, 1997.</p>
Adaptation	<p>« Efforts sélectifs, souvent délibérés, visant à modifier certains aspects d'une pratique culturelle pour se conformer aux normes et valeurs de la société d'accueil ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Castles <i>et al.</i>, 2002.</p>
Assimilation	<p>« Approche unilatérale de l'intégration où un groupe social ou ethnique – généralement minoritaire – adopte les pratiques culturelles d'un autre groupe – généralement le groupe social ou ethnique majoritaire. L'assimilation suppose un effacement de la langue, des traditions, des valeurs, des usages et des comportements, de sorte que le groupe assimilé sera socialement moins reconnaissable parmi les autres membres de la société d'accueil ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de OIM, 2019.</p>
Cohésion sociale	<p>« Bien qu'il n'existe pas de définition universelle unique, la cohésion sociale est généralement associée aux notions de « solidarité », de « vivre ensemble », de « tolérance » et de « coexistence harmonieuse » et fait référence à un ordre social, dans une société ou une communauté donnée, fondé sur une vision commune et un sentiment d'appartenance partagé par toutes les communautés ; où la diversité des horizons et situations de chacun est appréciée et valorisée ; où les personnes d'horizons différents ont les mêmes chances ; et où des relations solides et positives sont nouées entre personnes issues d'horizons différents sur le lieu de travail, à l'école et dans le quartier ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit d'OIM, 2019, adapté de Demireva (2017) citant Cantle, 2005.</p>
Diversité culturelle	<p>« Multiplicité des formes de culture dans une société composée de groupes de personnes issues d'horizons différents ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Réseau européen des migrations, 2014, in OIM, 2019.</p>
Exclusion	<p>« Peut désigner le déni d'accès à certains droits, ressources ou prestations normalement considérés comme indissociables de l'appartenance à une société donnée. Les immigrants sont souvent inclus dans certains secteurs de la société (par exemple, le marché du travail), mais exclus d'autres (par exemple, la participation politique) ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Castles <i>et al.</i>, 2002.</p>

Exclusion sociale	<p>« Situation dans laquelle un individu ou un groupe de personnes sont défavorisés de multiples façons dans différents secteurs sociaux (par exemple l'éducation, l'emploi, le logement ou la santé) ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Inclusion	<p>« Processus par lequel les immigrants ou les réfugiés sont activement associés à des sous-secteurs particuliers de la société : éducation, marché du travail, système de protection sociale, représentation politique, etc.. Il s'agit d'un processus actif et délibéré de la part des administrations publiques ou des employeurs, ainsi que des nouveaux arrivants eux-mêmes, considéré comme le contraire de l'exclusion et de l'exclusion sociale ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Inclusion sociale	<p>« Processus visant à améliorer les conditions (capacités, chances et dignité) dans lesquelles les personnes défavorisées en raison de leur identité peuvent participer à la vie de la société ».</p> <p><i>Source : Adapté de Banque mondiale, 2013, in OIM, 2019.</i></p>
Incorporation	<p>« Selon certains sociologues, l'incorporation des migrants est une expression relativement neutre désignant le processus d'ensemble par lequel les nouveaux arrivants deviennent des membres de la société. On considère qu'elle n'a pas les implications normatives de termes tels qu'assimilation, intégration ou insertion ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Insertion	<p>« Processus par lequel les immigrants et les réfugiés sont incorporés dans divers sous-secteurs sociaux. Le terme trouve son origine dans le modèle républicain français de l'assimilation individuelle des immigrants, et suppose l'insertion dans une institution sociale inchangée – autrement dit, l'immigrant doit s'adapter aux structures existantes ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Intégration	<p>« Processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et la société dans laquelle ils vivent, par lequel les migrants sont incorporés dans la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil. Il suppose un ensemble de responsabilités communes pour les migrants et les communautés, et englobe d'autres aspects connexes tels que l'inclusion sociale et la cohésion sociale ».</p> <p><i>Source : OIM, 2019.</i></p>
Interculturalisme	<p>« Moyen de surmonter les différences et de créer des liens et du capital social. Autrement dit, il encourage les relations entre personnes ayant des caractéristiques en commun (liens), mais aussi les relations entre personnes d'horizons différents (encourageant ainsi les interactions entre individus de différentes religions, différentes langues, etc.) qui sont prêtes à respecter les différences de chacun [...]. C'est donc un moyen d'éviter l'isolement et la ségrégation de personnes ou de populations, qui risquent de les condamner indéfiniment à l'exclusion sociale ».</p> <p><i>Source : Traduit de Zapata-Barrero, 2017.</i></p>

Multiculturalisme	<p>« Modèle de politique d'intégration qui promeut le maintien et l'expression de la diversité culturelle et même, parfois, qui la célèbre. Cette approche incite les migrants à devenir des membres à part entière de la société tout en conservant leur identité culturelle. Elle associe la prise en considération d'horizons, de traditions et de conceptions du monde multiples à certaines valeurs universalistes, telles que l'état de droit ou l'égalité des sexes, qui priment sur les différences culturelles et garantissent les mêmes droits pour tous. La relation d'intégration peut être comparée à une mosaïque dans laquelle les groupes ethniques minoritaires et la majorité vivent côte à côte ».</p> <p><i>Source : OIM, 2019, d'après OIM, 2017b.</i></p>
Transnationalisme	<p>« Le transnationalisme s'entend généralement des multiples liens et interactions qui relient des personnes et des institutions par-delà les frontières d'États-nations ».</p> <p><i>Source : Traduit de Vertovec, 1999.</i></p>

Appendice B – Cadre juridique de l'inclusion des migrants

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre 6, les différents domaines d'action clés relatifs à l'inclusion des migrants correspondent à, et sont fondés sur certains droits particuliers auxquels toute personne ne peut prétendre, y compris les migrants. La figure reproduite ci-après donne un aperçu de certains des droits qui sont essentiels pour l'inclusion des migrants.

Tous ces droits sont ancrés dans des traités internationaux précis, notamment ceux qui relèvent du droit international des droits de l'homme et du droit international du travail. Sans préjudice des autres instruments internationaux et régionaux pertinents, il s'agit des traités suivants :

Droit international des droits de l'homme	Droit international du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Le Pacte international de 1966 relatif aux droits civils et politiques • Le Pacte international de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels • La Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant • La Convention internationale de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille 	<ul style="list-style-type: none"> • La Convention de 1949 sur les travailleurs migrants (révisée) [no 97] • La Convention de 1975 sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires) [no 143]

S'il est vrai que ces traités ne sont juridiquement contraignants que pour les États qui les ont ratifiés, les deux pactes de 1966 sont aujourd'hui ratifiés par la quasi-totalité des États¹⁴⁴. En outre, certains des droits mentionnés dans la figure ci-après sont généralement reconnus comme faisant partie du droit international coutumier. Par conséquent, ils ont force exécutoire pour tous les États, qu'ils aient ou non ratifié les traités ou conventions en question. Parmi ces droits coutumiers figure notamment le principal pilier en matière d'inclusion des migrants, à savoir le principe de non-discrimination, qui garantit que les droits de tous, y compris des migrants, ne sont pas annulés ou compromis sur la base de « la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation », y compris le statut migratoire¹⁴⁵.

144 Pour l'état des ratifications du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par 172 États, voir https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-4&chapter=4&clang=_fr ; pour l'état des ratifications du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par 169 États, voir https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-3&chapter=4&clang=_fr.

145 Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 1989 : par. 7. Toutefois, comme l'a relevé le Comité : « Toute différenciation ne constitue pas une discrimination, si elle est fondée sur des critères raisonnables et objectifs et si le but visé est légitime au regard du Pacte [Pacte international relatif aux droits civils et politiques] » (ibid. ; par. 13). Concernant la nature coutumière du principe de non-discrimination, voir Chetail, 2019.



Appendice C – Principales conclusions de l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey)

Conduite par la Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group, l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey)¹⁴⁶ a été réalisée en 2011-2012 auprès de 7 473 migrants nés hors de l'Union européenne et résidant dans 15 villes de sept États membres de l'UE. Les questions de cette étude portaient sur six aspects de l'inclusion et ont abouti aux conclusions suivantes :

1. Emploi

- Les problèmes sur le marché du travail sont souvent locaux et vont du manque de contrats en bonne et due forme dans le Sud de l'Europe à la discrimination et la méfiance à l'égard des qualifications acquises à l'étranger dans le Nord de l'Europe.
- Le problème principal pour les immigrés est la sécurité de l'emploi.
- Entre 25 % et 33 % des immigrés actifs se sentent surqualifiés pour leur emploi.
- Les immigrés éduqués réussissent souvent à faire reconnaître leurs qualifications acquises à l'étranger s'ils en font la demande, mais ils sont peu nombreux à introduire une telle demande.
- La plupart des immigrés en âge de travailler souhaitent plus de formation.
- Les immigrés ont plus de difficultés que la plupart des habitants du pays à concilier formation, travail et vie de famille.

2. Langues

- En général, les immigrés parlent un plus grand nombre de langues que les habitants de leur pays de résidence.
- Pour les immigrés, comme pour la plupart des gens, le temps manquant est le principal problème dans l'apprentissage d'une nouvelle langue.
- Obtenir des informations sur les possibilités d'apprentissage peut être plus difficile pour les immigrés que pour la population générale.
- Un grand nombre d'immigrés ont participé à des cours de langue ou d'intégration.
- Les participants apprécient énormément les cours de langue et souvent les cours d'intégration socioéconomique.

3. Participation civique et politique

- La plupart des immigrés expriment le souhait de participer aux élections (souvent autant que les nationaux).
- La plupart des immigrés veulent plus de diversité en politique – et beaucoup veulent voter pour l'encourager.
- L'intensité de la participation des immigrés à la vie civique varie d'une ville à l'autre et d'une organisation à l'autre.

- Le fait pour les immigrés de connaître une ONG d'immigrés ou d'y participer dépend fortement de leur contexte local et national.

4. Regroupement familial

- Seul un nombre limité d'immigrés de la première génération ont été un jour séparés de leur partenaire ou de leurs enfants.
- La majorité des familles séparées se sont déjà regroupées dans la plupart des pays examinés.
- La plupart des immigrés actuellement séparés ne veulent pas introduire une demande pour leur famille, certains par choix familial, mais d'autres en raison d'obstacles politiques.
- Le regroupement familial contribue à améliorer la vie familiale des immigrés et leur sentiment d'appartenance et il peut parfois avoir d'autres effets sur l'intégration.

5. Séjour longue durée

- Entre 80 et 95 % des immigrés sont des résidents de longue durée ou souhaitent le devenir.
- La plupart des migrants temporaires dans les nouveaux pays d'immigration veulent aussi devenir résidents de longue durée.
- Dans la plupart des cas, les enquêtés formulent une demande peu après la période de séjour minimale.
- Les documents et le pouvoir discrétionnaire des autorités sont cités comme étant les principaux problèmes qui se posent aux demandeurs dans certains pays.
- Un séjour de longue durée aide la plupart des immigrés à trouver un meilleur emploi et à se sentir mieux installés dans le pays.

6. Citoyenneté

- Environ 3 immigrés sur 4 sont citoyens ou veulent le devenir.
- Les quelques immigrés non intéressés par une citoyenneté ne perçoivent souvent pas de différence avec leur statut actuel ou sont confrontés à des obstacles politiques précis.
- Les principales raisons évoquées pour ne pas demander une naturalisation sont les difficultés de la procédure en France et les restrictions à la double nationalité en Allemagne.
- Les naturalisations sont plus fréquentes dans les anciens pays d'immigration et dans les groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne.
- Les immigrés pouvant prétendre à une naturalisation mettent souvent des années avant d'introduire une demande.
- La citoyenneté aide les immigrés à se sentir mieux installés dans le pays, à obtenir de meilleurs emplois et même à bénéficier d'une meilleure éducation et à s'impliquer davantage.

Références*

- Acosta, D.
2018 *The National versus the Foreigner in South America. 200 Years of Migration and Citizenship Law*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)
2011 *Les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne*. Union européenne, Luxembourg.
- Allen, W., S. Blinder et R. McNeil
2017 Couverture médiatique des migrants et de la migration, in : *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève, p. 191 à 207. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2018>.
- Aoki, Y. et L. Santiago
2018 Speak better, do better? Education and health of migrants in the UK. *Labour Economics*, vol. 52, n° 1, p. 17.
- Appave, G. et I. David
2017 Integration that values diversity – exploring a model for current migration dynamics, in: *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève, p. 159 à 167.
- Arrighi, J.-T. et R. Bauböck
2016 A multilevel puzzle: Migrants' voting rights in national and local elections. *European Journal of Political Research*, vol. 56, n° 3, p. 619 à 639.
- Assemblée générale des Nations Unies
2015 Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. 21 octobre. [A/RES/70/1](#).
- 2018a Projet de document final de la Conférence, Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Note du Président de l'Assemblée générale. 30 juillet. [A/CONF.231/3](#).
- 2018b Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Deuxième partie : Pacte mondial sur les réfugiés. [A/73/12](#).
- Bailey, J.P.
1979 Inmigración y relaciones étnicas: Los Ingleses en la Argentina. *Desarrollo Económico*, vol. 18, n° 72, p. 539 à 558.

* Tous les liens hypertextes indiqués fonctionnaient au moment de la publication.

- Bakewell, O. et A. Bonfiglio
 2013 *Moving Beyond Conflict: Re-Framing Mobility in the African Great Lakes Region*. University of Oxford, International Migration Institute, Working Paper for the African Great Lakes Mobility Project.
- Bakkaer Simonsen, K.
 2017 Does Citizenship always further immigrants' feeling of belonging to the host nation? A study of policies and public attitudes in 14 Western democracies. *Comparative Migration Studies*, vol. 5, n° 3.
- Banque mondiale
 2013 *Inclusion Matters: The Foundation for Shared Prosperity* (édition préliminaire). Banque mondiale, Washington, D.C., License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0.
- Banulescu-Bogdan, N.
 2012 *Shaping Citizenship Policies to Strengthen Immigrant Integration*. Migration Policy Institute, 2 août. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/shaping-citizenship-policies-strengthen-immigrant-integration.
- Barslund, M. et N. Laurentsyeve
 2018 *On International Women's Day: More Focus Needed on Integrating Migrant Women*. Centre d'études de la politique européenne. Disponible à l'adresse www.ceps.eu/ceps-publications/international-womens-day-more-focus-needed-integrating-migrant-women/.
- Bauböck, R., I. Honohan, T. Huddleston, D. Hutcheson, J. Shaw et M.P. Vink
 2013 *Access to Citizenship and its Impact on Immigrant Integration. European Summary and Standards*. Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence.
- Bauböck, R. et M. Tripkovic (dir. publ.)
 2017 *The Integration of Migrants and Refugees, An EUI Forum on Migration, Citizenship and Demography*. Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence.
- Bauder, H. (dir. publ.)
 2019 *Putting Family First: Migration and Integration in Canada*. UBC Press, Vancouver.
- Bauder, H. et D.A. Gonzalez
 2018 Municipal responses to "illegality": Urban sanctuary across national contexts. *Social Inclusion*, vol. 6, n° 1, p. 124 à 134.
- Beauchemin, C. et P. Bocquier
 2003 *Migration and Urbanization in Francophone West Africa: A Review of the Recent Empirical Evidence*. Document de travail DIAL/Unité de Recherche CIPRÉ. Disponible à l'adresse www.researchgate.net/profile/Cris_Beauchemin/publication/4793663_Migration_andurbanization_in_francoophone_west_Africa_a_review_of_the_recent_empirical_evidence/links/00b495359529f8673c000000.pdf.

- Berndt, R.M.
1961 Problems of assimilation in Australia. *Sociologus*, vol. 11, n° 1, p. 34 à 51.
- Berry, J.
1997 Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied Psychology: An International Review/ Psychologie appliquée : Revue internationale*, vol. 46, n° 1, p. 5 à 34.
2006 Contexts of acculturation. In: *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (D.L. Sam et J.W. Berry, dir. publ.). Cambridge University Press, Cambridge, p. 27 à 42.
- Bilgili, Ö., T. Huddleston et A.-L. Joki
2015 *The Dynamics between Integration Policies and Outcomes: A Synthesis of the Literature*. Centre de Barcelone pour les affaires internationales et Groupe chargé de la politique migratoire. Disponible à l'adresse <https://fr.scribd.com/document/271339269/MIPEX-Literature-Review-the-Dynamics-Between-Integration-Policies-and-Outcomes-1>.
- Bivand Erdal, M. et C. Oeppen
2013 Migrant balancing acts: Understanding the interactions between integration and transnationalism. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 39, n° 6, p. 867 à 884.
- Bjerg, M.M.
1988 Inmigración y asimilación en la Argentina. Un enfoque historiográfico. *Anuario IEHS*, vol. 3. Disponible à l'adresse <http://anuarioiehs.unicen.edu.ar/Files/1988/011%20-%20inmigracion%20y%20asimilacion%20en%20la%20argentina.%20un%20enfoque%20historiografico.pdf>.
- Block, L.
2015 Regulating membership: Explaining restriction and stratification of family migration in Europe. *Journal of Family Issues*, vol. 36, n° 11, p. 1 433 à 1 452.
- Butschek, S. et T. Walter
2014 What active labour market programmes work for immigrants in Europe? A meta-analysis of the evaluation literature. *IZA Journal of Migration*, vol. 3.
- Canganio, A.
2014 Migration policies and migrant employment outcomes: Conceptual analysis and comparative evidence for Europe. *Comparative Migration Studies*, vol. 2, n° 4, p. 417 à 443.
- Cantle, T.
2005 *Community Cohesion: A New Framework for Race and Diversity*. Palgrave Macmillan, Basingstoke. Disponible à l'adresse www.migrationobservatory.ox.ac.uk/resources/briefings/immigration-diversity-and-social-cohesion/.
- Caponio, T. et D. Donatiello
2017 Intercultural policy in times of crisis: Theory and practice in the case of Turin, Italy. *Comparative Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 13.

Card, D., J. Kluve et A. Weber

- 2010 Active labor market policy evaluations: A meta-analysis. *The Economic Journal*, vol. 120, n° 548, p. 452 à 477.

Castles, S.

- 2003 Transnational communities: A new form of social relations under conditions of globalization? *In: Host Societies and the Reception of Immigrants* (J.G. Reitz, dir. publ.). University of California, Center for Comparative Immigration Studies, San Diego, p. 429 à 445.
- 2004 The myth of controllability of difference: Labour migration, transnational communities and State strategies in the Asia-Pacific region, in: *State/Nation/Transnation: Perspectives on Transnationalism in the Asia-Pacific* (B.S.A. Yeoh et K. Willis, dir. publ.). Routledge, Londres et New York, p. 16 à 36.

Castles, S. et A. Davidson

- 2000 *Citizenship and Migration: Globalization and the Politics of Belonging*. Palgrave, Basingstoke.

Castles, S., H. de Haas et M.J. Miller

- 2014 *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. Cinquième édition, Palgrave Macmillan, Londres.

Castles, S., M. Korac, E. Vasta et S. Vertovec

- 2002 *Integration: Mapping the Field*. Report of a Project carried out by the University of Oxford Centre for Migration and Policy Research and Refugee Studies Centre, contracted by the Home Office Immigration Research and Statistics Service, Home Office Online Report 28/03.

Charsley, K. et S. Spencer

- 2019 Understanding Integration Processes: Informing Policy and Practice. Policy Bristol, Policy Report 44, janvier.

Chetail, V.

- 2019 *International Migration Law*. Oxford University Press, Oxford.

Chiswick, B.R.

- 2016 *"Tongue Tide": The Economics of Language Offers – Important Lessons for How Europe Can Best Integrate Migrants*. Institute for the Study of Labour (IZA), IZA Policy Paper N° 113, juillet.

Comité des droits de l'Homme des Nations Unies

- 1989 Observation générale 18 : non-discrimination. 10 novembre. Disponible à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/422/36/pdf/G0842236.pdf?OpenElement>.

Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESE)

- 1999 Application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : Observation générale 13 (Vingt et unième session, 1999) : Le droit à l'éducation (article 13 du Pacte). 8 décembre. [E/C.12/1999/10](https://www.unhcr.org/refugees/article/1999/10).

Comité économique et social européen (CESE)

- 2017 *How Civil Society Organizations Assist Refugees and Migrants in the EU: Successful Experiences and Promising Practices from the 2016 EESC Civil Society Prize*. CESE, Bruxelles.

Commission européenne

- 2016 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Plan d'action pour l'intégration des ressortissants de pays tiers. COM (2016) 377 final, 7 juin.
- 2018 *Special Eurobarometer 469. Integration of Immigrants in the European Union*. Rapport, Union européenne.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), OIM et HCR

- 2018 *Policy Guide on Entrepreneurship for Migrants and Refugees*. CNUCED, OIM et HCR. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/policy-guide-entrepreneurship-migrants-and-refugees>.

Conseil des droits de l'homme des Nations unies

- 2018 Principles and Practical Guidance on the Protection of the Human Rights of Migrants in Vulnerable Situations. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. 7 février. [A/HRC/37/34/Add.1](https://www.unhcr.org/refugees/37/34/Add.1).

Corak, M.

- 2011 *Age at Immigration and the Education Outcomes of Children*. Statistics Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series.

Crawford, V.

- 2016 10 Ways countries can help refugees integrate. Forum économique mondial, 27 mai. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2016/05/10-ways-countries-can-help-refugees-integrate/.

Crawley, H., S. McMahon et K. Jones

- 2016 Migrants Voices in the British Media. Centre for Trust, Peace and Social Relations, Coventry University. Disponible à l'adresse www.coventry.ac.uk/research/research-directories/research-news/2016/victims-and-villains.

Darden, J.T.

- 2015 Homeownership among immigrants in Canada and the United States: Similarities and differences. In: *The Housing and Economic Experiences of Immigrants in U.S. and Canadian Cities* (C. Teixeira et W. Li, dir. publ.). University of Toronto Press, Toronto, p. 43 à 68.

De Paola, M. et G. Brunello

- 2016 Education as a Tool for the Economic Integration of Migrants. European Expert Network on Economics of Education, Analytical Report N° 27, février.

Demireva, N.

- 2017 Immigration, Diversity and Social Cohesion. Briefing, The Migration Observatory, University of Oxford, Oxford.

Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES)

- 1998 *Recommendations on Statistics of International Migration: Revision 1*. Nations Unies, New York.

Département du Travail des États-Unis

- 2018 Foreign-Born Workers: Labor Force Characteristics – 2017. Bureau des statistiques du travail, Economic News Release. Disponible à l'adresse www.bls.gov/news.release/forbrn.nr0.htm/Labor-Force-Characteristics-of-Foreign-Born-Workers-Summary.

Dronkers, J. et M.R. Vink

- 2012 Explaining access to citizenship in Europe: How citizenship policies affect naturalization rates. *European Union Politics*, vol. 13, n° 3.

Duncan, H. et I. Popp

- 2017 Les migrants et les villes : Au-delà du Rapport *État de la migration dans le monde 2015*, in: *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève, p. 225 à 241.

Entzinger, H. et R. Biezeveld

- 2003 *Benchmarking Immigrant Integration*. Université Erasme de Rotterdam, European Research Centre on Migration and Ethnic Relations, Rotterdam.

Espinoza-Castro, B., L.E. Vásquez Rueda, R.V. Mendoza Lopez et K. Radon

- 2018 Working below skill level as risk factor for distress among Latin American migrants living in Germany: A Cross-sectional study. *Journal of Immigrant and Minority Health*: p. 1 à 7.

Eurostat (Union européenne)

- 2018 *Migrant Integration Statistics – Labour Market Indicators*. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migrant_integration_statistics_%E2%80%93_labour_market_indicators#Unemployment.

Faist, T.

- 2018 A Primer on Social Integration: Participation and Social Cohesion in the Global Compacts. Universität Bielefeld, Fakultät für Soziologie, Centre on Migration, Citizenship and Development (COMCAD), COMCAD Working Paper 161. Disponible à l'adresse <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-58138-7>.

Favell, A.

- 2005 Integration nations: The Nation-State and research on immigrants in Western Europe, in: *International Migration Research: Constructions, Omissions and the Promises of Interdisciplinarity* (M. Bommers et E. Morawska, dir. publ.). Ashgate, Aldershot, p. 41 à 67.

Filsli, S., E.C. Meroni et E. Vera-Toscano

- 2016 *Educational Outcomes and Immigrant Background*. Commission européenne, Centre commun de recherche (JRC), Rapports techniques du JRC.

Fokkema, T. et H. de Haas

- 2011 Pre- and post-migration determinants of socio-cultural integration of African immigrants in Italy and Spain. *International Migration*, vol. 53, n° 6, p. 3 à 26.

Fonseca, X., S. Lukosch et F. Brazier

- 2018 Social cohesion revisited: A new definition and how to characterize it. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, vol. 32, n° 2, p. 231 à 253. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13511610.2018.1497480.

- Forrest, R. et A. Kearns
2001 Social cohesion, social capital and the neighbourhood. *Urban Studies*, vol. 38, n° 12, p. 2 125 à 2 143.
- Gagnon, J. et D. Khoudour-Castéras
2012 South-South Migration in West Africa: Addressing the Challenges of Immigrant Integration. Centre de développement de l'OCDE, document de travail n° 312. Disponible à l'adresse www.oecd-ilibrary.org/docserver/5k98p4wgcjmx-en.pdf?expires=1548083798&id=id&accname=guest&checksum=2BCA85C065F416B8023FAC43FD0C29F9.
- Gathmann, C. et N. Keller
2016 Access to Citizenship and the Social Integration of Immigrants. Draft Working Paper. Disponible à l'adresse <https://sole-jole.org/16286.pdf>.
- Gouvernement du Canada
1985 Loi canadienne sur le multiculturalisme, RSC, c. 24 (4e supplément).
2018 *Annual Report on the Operation of the Canadian Multiculturalism Act 2016–2017, Multiculturalism from Now and Into the Future*. Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- Hagelskamp, C., C. Suárez-Orozco et D. Hughes
2010 Migrating to opportunities: How family migration motivations shape academic trajectories among newcomer immigrant youth. *Applied Psychology*, vol. 66, n° 41, p. 717 à 739.
- Hainmueller, J., D. Hangartner et G. Pietrantonio
2015 Naturalization fosters the long-term political integration of immigrants. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 112, n° 41, p. 12 651 à 12 656.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2018 *Turn the Tide: Refugee Education in Crisis*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/turnthetide/.
- Hennebry, J.
2017 For their own good? Addressing exploitation of women migrant workers. In: *Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève.
- Hooper, K. et B. Salant
2018 It's Relative: A Crosscountry Comparison of Family-Migration Policies and Flows. Migration Policy Institute, Issue Brief, avril.
- Huddleston, T.
2015 Migrant Political Participation: A Review of Policies and Integration Results in the OSCE Region. Research Paper, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Varsovie.
2017 Migrant Political Participation: A Review of Policies and Integration Results in the OSCE Region. Research Paper, OSCE et Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH). Disponible à l'adresse www.osce.org/odihr/367936?download=true.

- Huddleston, T., Ö. Bilgili, A.L. Joki et Z. Vankova
 2015 *Index 2015 des politiques d'intégration des migrants*. Centre de Barcelone pour les affaires internationales et Groupe chargé de la politique migratoire, Barcelone et Bruxelles.
- Huddleston, T. et J. Dag Tjaden
 2012 *Étude ICS (Immigrant Citizens Survey) : comment les immigrés vivent-ils l'expérience de l'intégration dans 15 villes européennes*. Fondation Roi Baudouin et Groupe chargé de la politique migratoire, Bruxelles.
- Huddleston, T. et A. Pedersen
 2011 Impact of New Family Reunion Tests and Requirements on the Integration Process. Groupe chargé de la politique migratoire, MPG Briefings for Green Paper on Family Reunion N° 3.
- Ispording, I.E.
 2015 What Drives the Language Proficiency of Immigrants? Immigrants Differ in their Language Proficiency along a Range of Characteristics. *IZA World of Labour*, p. 177.
- Jasinskaja-Lahti, I., K. Liedkind et R. Perhoniemi
 2007 Perceived ethnic discrimination at work and well-being of immigrants in Finland: The moderating role of employment status and work-specific group-level control beliefs. *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 32, n° 2, p. 223 à 242.
- Jenson, J.
 1998 *Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research*. Canadian Policy Research Networks, Ottawa.
- Joki, A.-L. et A. Wolffhardt
 s.d. How the Intercultural Integration Approach Leads to a Better Quality of Life in Diverse Cities. Groupe chargé de la politique migratoire, avec le soutien de T. Huddleston. Disponible à l'adresse <http://rm.coe.int/intercultural-to-the-core-how-the-intercultural-cities-index-can-be-be/168076631b>.
- Joppke, C.
 2010 *Citizenship and Immigration*. Polity Press, Londres.
 2014 European immigrant integration after multiculturalism, in: *Global and Asian Perspectives on International Migration* (G. Battistella, dir. publ.). OIM et Springer, Londres, p. 77 à 99.
- Klaufus, C., P. van Lindert, F. van Noorloos et G. Steel
 2017 All-inclusiveness versus exclusion: Urban project development in Latin America and Africa. *Sustainability*, vol. 9, n° 2038, p. 11.
- Kluve, J.
 2010 The effectiveness of European active labor market programs. *Labour Economics*, vol. 17, n° 6, p. 904 à 918.
- Kontos, M.
 2011 Between Integration and Exclusion: Migrant Women in European Labor Markets. Migration Policy Institute, 23 mars. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/between-integration-and-exclusion-migrant-women-european-labor-markets.

- Koser, K. et A. Cunningham
2017 Migration, extrémisme violent et exclusion sociale. Dans : *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève, p. 209 à 223.
- Krüger Diaz, A.L. et J. Plaza Pinto
2017 *Is There Language Policy for Migrants in Brazil? Linguistic Ideologies and Three Language Tests*. Université de Tilbourg, Tilburg Papers in Culture Studies, N° 192.
- Kuch, A.
2018 Lessons from Tanzania's historic bid to turn refugees to citizens. *News Deeply, Refugees Deeply*, 22 février. Disponible à l'adresse www.newsdeeply.com/refugees/community/2018/02/22/lessons-from-tanzanias-historic-bid-to-turn-refugees-to-citizens.
- Kymlicka, W.
2012 *Multiculturalism: Success, Failure, and the Future*. Migration Policy Institute, Washington, D.C.
- Landau, L.B. et O. Bakewell
2018 Introduction: Forging a study of mobility, integration and belonging in Africa, in: *Forging African Communities: Mobility, Integration and Belonging* (O. Bakewell et L.B. Landau, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Londres, p. 1 à 24.
- Lens, D., I. Marx et S. Vuji
2018 Does Migration Motive Matter for Migrants' Employment Outcomes? The Case of Belgium. Institute of Labour Economics, Discussion Paper Series, IZA DP N° 11906.
- Levitt, P.
2004 Transnational Migrants: When "Home" Means More than One Country. Migration Policy Institute, Migration Information Source, 1er octobre.
- Lewis, E.G.
2013 Immigrant native substitutability: The role of language. In: *Immigration, Poverty and Socioeconomic Inequality* (D. Card and S. Raphael, dir. publ.). Russell Sage Foundation, New York, p. 60 à 97.
- Li, X.
2007 *Portrait of an Integration Process. Difficulties Encountered and Resources Relied on for Newcomers in their First 4 Years in Canada. Evidence from three Waves of the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC)*. Citoyenneté et Immigration Canada, Recherche et évaluation, juin. Disponible à l'adresse www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/english/pdf/research-stats/portrait-integr-process-e.pdf.
- Liebig, T. et K. Rose Tronstad
2018 Triple Disadvantage? A First Overview of the Integration of Refugee Women. Document de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 216.
- Lippert, R.K. et S. Rehaag (dir. publ.)
2013 *Sanctuary Practices in International Perspectives: Migration, Citizenship and Social Movements*. Routledge, New York.

- Logan, J.R., S. Oh et J. Darrah
 2012 The political and community context of immigrant naturalization. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 38, n° 4, p. 535 à 554.
- Long, K., E. Mosler Vidal, A. Kuch et J. Hagen-Zanker
 2017 Citizenship, Migration and the 2030 Agenda for Sustainable Development. Briefing ODI, septembre. Disponible à l'adresse www.odi.org/publications/10911-citizenship-migration-and-2030-agenda-sustainable-development.
- Manby, B.
 2016 *Citizenship Law in Africa: A Comparative Study*. Foundations Open Society, New York.
- Martiniello, M.
 2006 Political Participation, mobilization and representation of immigrants and their offspring in Europe, in: *Migration and Citizenship: Legal Status, Rights and Political Participation* (R. Bauböck, dir. publ.). IMISCOE Reports, Amsterdam University Press, Amsterdam, p. 83 à 105.
- Mazzucato, V. et D. Schans
 2011 Transnational families and the well-being of children: Conceptual and methodological challenges. *Journal of Marriage and Family*, vol. 73, n° 4, p. 704 à 712.
- McKinsey Global Institute
 2016 *People on the Move: Global Migration's Impact and Opportunity*. McKinsey Global Institute, New York.
- Medina, D.A.
 2015 Undocumented immigrants in New York get ID cards to open bank accounts. *The Guardian*, 12 janvier. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/money/us-money-blog/2015/jan/12/undocumented-immigrants-id-cards-new-york.
- Mercator Dialogue on Asylum and Migration (MEDAM)
 2018 *Flexible Solidarity: A Comprehensive Strategy for Asylum and Immigration in the EU*. 2018 MEDAM Assessment Report on Asylum and Migration Policies in Europe. MEDAM, Kiel.
- Modood, T.
 2013 *Multiculturalism*. Deuxième édition, Polity Press, Cambridge, Oxford, Boston, New York.
- Morrice, L., L.K. Tip, M. Collyer et R. Brown
 2019 "You can't have a good integration when you don't have a good communication": English-language learning among resettled refugees in England. *Journal of Refugee Studies* (accès de façon anticipée).
- Mustafa, S.
 2018 Nothing about us without us: Why refugee inclusion is long overdue. *News Deeply, Refugees Deeply*, 20 juin. Disponible à l'adresse www.newsdeeply.com/refugees/community/2018/06/20/nothing-about-us-without-us-why-refugee-inclusion-is-long-overdue.

- Mustasaari, S.
2015 The “nuclear family paradigm” as a marker of rights and belonging in transnational families. *Social Identities: Journal for the Study of Race, Nation and Culture*, vol. 21, n° 4, p. 359 à 372.
- National Museum Australia
s.d. Defining Moments: White Australia Policy. Page Web. Disponible à l’adresse www.nma.gov.au/defining-moments/resources/white-australia-policy.
- Newland, K.
2017 Migrant return and reintegration policy: A key component of migration governance, in: *Migration Research Leaders’ Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève, p. 169 à 173.
- Nicholson, F.
2018 The “Essential Right” to Family Unity of Refugees and Others in Need of International Protection in the Context of Family Reunification. PPLA/2018/02, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Legal and Protection Policy Research Series, Genève.
- Okyere, S.A.
2016 Africa’s “new town” urban solutions. *U3 – UrbanisticaTre*. Disponible à l’adresse www.urbanisticatre.uniroma3.it/dipsu/?portfolio=africas-new-town-urban-solutions.
- Oliver, C.
2013 *The Impact of Restrictions and Entitlements on the Integration of Family Migrants: A Comparative Report*. University of Oxford, Centre on Migration, Policy and Society.
- ONU-Habitat
2016a *Nouveau Programme pour les villes*. Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), Quito, 17 au 20 octobre, par. 14 et 99. Disponible à l’adresse <http://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-French.pdf>.
2016b *From Habitat II to Habitat III: Twenty Years of Urban Development*. Disponible à l’adresse <http://wcr.unhabitat.org/wp-content/uploads/2017/03/Chapter1-WCR-2016.pdf>.
- Onyulo, T.
2018 School started by refugees becomes one of Uganda’s best. *News Deeply, Refugees Deeply*, 16 août. Disponible à l’adresse www.newsdeeply.com/refugees/articles/2018/08/16/school-started-by-refugees-becomes-one-of-ugandas-best.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
2011 *La naturalisation : un passeport pour une meilleure intégration des immigrés ?* OCDE, Paris. Disponible à l’adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/la-naturalisation-un-passeport-pour-une-meilleure-integration-des-immigres_9789264099623-fr#page5.

- 2012 *Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/trouver-sa-place-les-indicateurs-de-l-ocde-sur-l-integration-des-immigres-2012_9789264073432-fr#page1.
- 2014 *Perspectives des migrations internationales 2014*. Thème spécial : mobiliser les compétences des migrants au service de la réussite économique. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2014_migr_outlook-2014-fr#page1.
- 2018a *Perspectives des migrations internationales 2018*. Quarante-deuxième édition. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2018_migr_outlook-2018-fr#page1.
- 2018b *Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees*. OCDE, Paris.

OCDE et Union européenne (UE)

- 2015 *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/les-indicateurs-de-l-integration-des-immigres-2015_9789264233799-fr#page1.
- 2018 *Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrés*. Éditions OCDE/UE, Paris/Bruxelles. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/trouver-ses-marques-2018_9789264309234-fr#page1.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

- 2018 *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*. Éditions UNESCO.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2015 *ILO Global Estimates on Migrant Workers – Results and Methodology*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_436343.pdf (page consultée le 11 juin 2019).
- 2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers: Results and Methodology*. Service des migrations de main-d'œuvre de l'OIT et Département de la statistique de l'OIT, Genève. Deuxième édition (année de référence 2017).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2011 *Thailand Migration Report 2011: Migration for Development in Thailand – Overview and Tools for Policymakers*. OIM, Bangkok.
- 2013 *Recognition of Qualifications and Competences of Migrants* (A. Schuster, M.V. Desiderio et G. Urso, dir. publ.). OIM, Genève.
- 2015 Cadre de gouvernance des migrations, Conseil de l'OIM, 106e session, C/106/RES/1310, 4 décembre.

- 2017a *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève.
- 2017b *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*. OIM, Genève.
- 2018 How Migrant YouTubers Are Combatting Xenophobia and Discrimination. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://medium.com/@UNmigration/how-migrant-youtubers-are-combatting-xenophobia-and-discrimination-5751e1b757b5>.
- 2019 International Migration Law, N° 34. *Glossary on Migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf (en anglais seulement).
- Oyefara, J.L.
- 2018 Migration and urbanization in Africa, in: *The Palgrave Handbook of African Politics, Governance and Development* (S. Oloruntoba et T. Falola, dir. publ.). Palgrave Macmillan, New York, p. 451 à 467.
- Panagiotopoulou, J.A. et L. Rosen
- 2018 Denied inclusion of migration-related multilingualism: An ethnographic approach to a preparatory class for newly arrived children in Germany. *Language and Education*, vol. 23, n° 5, p. 394 à 409.
- Papademetriou, D.G.
- 2012 Rethinking National Identity in the Age of Migration. Council Statement, Conseil transatlantique sur les migrations, Migration Policy Institute, Washington, D.C..
- Pearson, M.
- 2015 What's a "sanctuary city" and why should you care? *CNN*, 2 juillet. Disponible à l'adresse <https://edition.cnn.com/2015/07/06/us/san-francisco-killing-sanctuary-cities/index.html>.
- Penny, E.
- 2016 "We Don't Have a Refugee Crisis. We Have a Housing Crisis." *Open Democracy*, 5 novembre. Disponible à l'adresse www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/we-don-t-have-refugee-crisis-we-have-housing-crisis/.
- Phillips, D.
- 2006 Moving towards integration: The housing of asylum seekers and refugees in Britain. *Housing Studies*, vol. 21, n° 4, p. 539 à 553.
- Public Policy and Management Institute (PPMI)
- 2017 *Preparing Teachers for Diversity: The Role of Initial Teacher Education, Final Report*. Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (DG EAC).

- Redfield, R., R. Linton et M. Herskovitz
1936 Memorandum on the Study of Acculturation. *American Anthropologists*, vol. 38, p. 149 à 152.
- Reichel, D.
2011 Do Legal Regulations Hinder Naturalisation? Citizenship Policies and Naturalisation Rates in Europe. European University Institute (EUI), Robert Schuman Centre for Advanced Studies, EUI Working Papers RSCAS 2011/51.
- Réseau européen des migrations
2014 *Asylum and Migration Glossary 3.0*. Deuxième édition, Union européenne, Bruxelles.
- Robinson, K.
2014 Voices from the front line: Social work with refugees and asylum seekers in Australia and the UK. *British Journal of Social Work*, vol. 46, n° 6, p. 1 602 à 1 620.
- Rodrigues, M.
2018 *Can Digital Technologies Help Reduce the Immigrant–Native Educational Achievement Gap?* Commission européenne, Centre commun de recherche (JRC), JRC Science for Policy Report.
- Ros i Sole, C.
2014 The paradoxes of language learning and integration in the European context, *in: Language Issues in Migration and Integration: Perspectives from Teachers and Learners* (D. Mallows, dir. publ.). British Council, Londres, p. 57 à 77.
- Sánchez Alonso, B.
2002 La época de las grandes migraciones desde del siglo XIX a 1930. *Mediterráneo económico*, vol. 1, p. 19 à 32.
- Schmidtke, O.
2018 The civil society dynamic of inclusion and empowering refugees in Canada's urban centres. *Social Inclusion*, vol. 6, n° 1, p. 147 à 156.
- Scholten, P., F. Baggerman, L. Dellouche, V. Kampen, J. Wolf et R. Ypma
2017 *Policy Innovation for Refugee Integration? A Comparative Analysis of Innovative Policy Strategies Toward Refugee Integration Across Europe*. Université Érasme, Rotterdam.
- Silver, H.
2015 *The Contexts of Social Inclusion*. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), document de travail n° 144, ST/ESA/2015/EWP/144.
- Somers, T.
2018 Multilingualism for Europeans, monolingualism for immigrants? Towards policy-based inclusion of immigrant minority language students in content and language integrated learning (CLIL). *European Journal of Language Policy*, vol. 10, n° 2, p. 203 à 228.
- Spitzer, D.L.
2018 *Family Migration Policies and Social Integration*. United Nations Expert Group, Family Policies for Inclusive Societies.

Stanford University

- 2018 Switzerland launches program to test AI for refugee integration. 30 mai. Disponible à l'adresse <https://phys.org/news/2018-05-switzerland-ai-refugee.html>.

Thorkelson, S.

- 2015 Occupy Europe? Political Participation and the Immigrant Second Generation. Document de travail.

Vathi, Z.

- 2015 *Migrating and Settling in a Mobile World: Albanian Migrants and their Children in Europe*. IMISCOE Research, Springer, Dordrecht.

Vertovec, S.

- 1999 Conceiving and researching transnationalism. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 445 à 462.

Wadhwa, V., A. Saxenian, B. Rissing et G. Gereffi

- 2007 *America's New Immigrant Entrepreneurs*. Master of Engineering Management Program, Duke University and School of Information, University of California, Berkeley.

Wiesbrock, A.

- 2011 The integration of immigrants in Sweden: A model for the European Union? *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 52.

Zapata-Barrero, R.

- 2017 Interculturalism in the post-multicultural debate: A defence. *Comparative Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 14.

Zetter, R., D. Griffiths, N. Sigona, D. Flynn, T. Pasha et R. Beynon

- 2006 *Immigration, Social Cohesion and Social Capital: What Are the Links?* Oxford Brookes University, Joseph Rowntree Foundation, York.